

MONTRÉAL MÉTROPOLÉ CULTURELLE PROPOSITION DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL POUR LA VILLE DE MONTRÉAL AOÛT 2005

PROPOSITION DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL POUR LA VILLE DE MONTRÉAL AOÛT 2005

Montréal

Métropole culturelle

Proposition de politique de développement culturel pour la Ville de Montréal

août 2005

PROPOSITION DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL POUR LA VILLE DE MONTRÉAL AOÛT 2005



Montréal : ville de culture, ville d'avenir

La culture est déjà au cœur de l'identité, de l'histoire et de la cohésion sociale de Montréal. Par cette politique, Montréal affirme aussi que la culture est un moteur essentiel de son développement, de son dynamisme économique et de sa prospérité future.

L'accessibilité et le soutien aux arts et à la culture et l'impact de la culture sur le cadre de vie des Montréalais sont les trois enjeux majeurs qui inspirent le contenu de ce document. Le tout s'appuie sur la coopération des acteurs car, pour assurer le succès de la mise en œuvre d'une politique culturelle, cette coopération est indispensable.

La culture est au cœur de l'avenir de Montréal.

TABLE DES MATIÈRES

La culture, au cœur de l'avenir de Montréal	7
1 MONTRÉAL, MÉTROPOLE CULTURELLE: DÉJÀ UNE RÉALITÉ, TOUJOURS UN PROJET	
1.1 Tracer la voie vers l'avenir	9
1.2 La culture: un enrichissement pour chacun, des bénéfices pour tous	10
1.3 L'état des lieux	11
1.4 Nos ambitions, nos valeurs	12
2 D'ENTRÉE DE JEU...	
2.1 La Ville et ses arrondissements	15
2.2 Le dialogue des cultures	15
2.3 La diversité des cultures, patrimoine commun de l'humanité	17
2.4 L'Agenda 21 de la culture	18
2.5 La culture: au cœur du rayonnement international de Montréal	19
3 MONTRÉAL, MÉTROPOLE CULTURELLE: D'ABORD LES CITOYENS	
3.1 Les bibliothèques: l'infrastructure d'une métropole culturelle	21
3.2 Des programmations multiples, des valeurs communes: les lieux municipaux de diffusion culturelle	23
3.3 Les jeunes, l'école, le quartier et la culture	25
3.4 La culture et l'intervention sociale	26
3.5 Le loisir culturel et la pratique artistique amateur	27
3.6 Un partenariat avec les musées	28
3.7 Le Réseau Patrimoine Montréal	30
4 MONTRÉAL, MÉTROPOLE CULTURELLE: LA CULTURE ET CEUX QUI LA FONT	
4.1 D'abord les créateurs et les artistes	33
4.2 La puissance créatrice, les nouvelles pratiques artistiques	33
4.3 Montréal, ville de festivals	35
4.4 Le Conseil des arts de Montréal	37
4.5 Le financement des arts et de la culture	38
4.6 Les entreprises culturelles	41
4.7 Les équipements culturels	43
5 MONTRÉAL, MÉTROPOLE CULTURELLE: LA CULTURE AU QUOTIDIEN	
5.1 Le patrimoine	45
5.2 L'art public	46
5.3 Le design	46
5.4 Les pôles culturels	47
5.5 La signalisation et l'affichage	49
6 MONTRÉAL, MÉTROPOLE CULTURELLE: L'AFFAIRE DE TOUS	
6.1 Le leadership des élus municipaux et l'appui des employés de la Ville	51
6.2 La participation des citoyens et la responsabilité de la société civile	52
6.3 Le poids des gouvernements	55
CE N'EST QU'UN DÉBUT ...	57

LA CULTURE, AU CŒUR DE L'AVENIR DE MONTRÉAL

Puissance créatrice, diversité, ouverture, effervescence : comment mieux exprimer l'identité et la vitalité culturelles de Montréal ?

Nordique, amérindienne, québécoise, canadienne, nord-américaine et, particulièrement depuis l'Expo 67, ouverte sur le monde, Montréal a su inspirer notamment Françoise Sullivan et Gabrielle Roy, Oscar Peterson et Mordecai Richler, Michel Tremblay et Leonard Cohen, Diane Dufresne et Melvin Charney, Beau Dommage et Yves Beauchemin, Guido Molinari et Denys Arcand...

Ville d'accueil et d'immigration, de langue française et cosmopolite, dont les citoyens sont largement bilingues et de plus en plus trilingues, Montréal a fortement bénéficié d'apports extérieurs, notamment dans la sphère culturelle, comme ceux de Liliana Berezowsky, Maryvonne Kendergi, Ludmilla Chiriaeff, Mercedes Palomino, Emile Ollivier, Edouard Lock, Wajdi Mouawad, Dany Laferrière, Neil Bissoondath, Lhasa, Kent Nagano...

« Et la troisième ville, c'est Montréal. C'est là où j'ai fait ma vie. Je célèbre cette année le 50^e anniversaire de mon arrivée à Montréal. C'est ma ville. Pour moi, Montréal contient toutes les autres villes. Toutes les autres villes que j'ai visitées, que j'ai connues. C'est ici que j'ai ma vie, mes amis, mon travail. C'est une ville qui n'est pas aussi belle que Paris mais qui est ouverte à celui qui arrive. Pour un immigrant, ce qu'on peut lui offrir de mieux, ce n'est pas de dire voilà, tu es là, voici ce qu'on te donne. Le plus beau cadeau, c'est de demander : Tu es ici, qu'est-ce que tu as à donner ? »

Naïm Kattan, écrivain, né à Bagdad.
Extrait d'une entrevue dans La Presse, 27 juin 2004.

Île et ville au patrimoine naturel, historique, artistique et architectural remarquable, qu'elle s'emploie à mettre en valeur, Montréal est aussi une ville de design. Là est

orchestré le combat planétaire pour la diversité culturelle. Là déjà sont créées des productions artistiques capables d'attirer l'attention du monde entier, de Paris à Las Vegas, de Londres à Tokyo...

« Loin de n'être qu'une mosaïque composée de pièces individuelles, Montréal présente un ensemble d'éléments riches et originaux qui interagissent les uns avec les autres. Aucun thème dominant ne s'impose par lui-même pour décrire les points forts de la région. Ceux-ci sont plutôt le résultat d'un juste équilibre entre l'innovation et des savoir-faire technologiques variés, une main-d'œuvre hautement qualifiée et créative et une société aussi ouverte que tolérante. »

« Montréal est une métropole culturelle dynamique qui apprécie la création, l'invention et qui encourage les talents émergents. Le fait que la majorité de la population montréalaise parle à la fois le français et l'anglais et que le marché local de la culture soit relativement petit, amène continuellement les milieux culturels à créer, à se renouveler et à exporter leurs œuvres et leurs créations. Les composantes du secteur créatif montréalais sont réputées (universités, instituts de recherche, artistes, organismes, infrastructures, etc.) et le nombre d'événements culturels par kilomètre carré est tout simplement exceptionnel. »

« Un milieu créatif aussi omniprésent que celui de Montréal génère le type d'interactions qui en font un lieu incontournable pour faire des affaires, en permettant notamment à différents mondes d'entrer en contact les uns avec les autres et d'ainsi faire des innovations qui peuvent toucher soit une seule entreprise, soit une série d'entreprises dans la région. Le Montréal underground contribue à catalyser ces convergences, tout en réussissant à attirer de nouveaux talents. »

Extraits du résumé de l'étude Montréal : ville de convergences créatives : perspectives et possibilités, réalisée par la firme Catalytix, janvier 2005.

À l'échelle planétaire, Montréal est un leader dans les arts du cirque et une référence en théâtre, en littérature jeunesse, en danse contemporaine, en musique électro-acoustique, en cinéma d'animation et en cyberculture.

À la fois centre de formation, de création, de production, de diffusion et de conservation, cette métropole est, par plus d'un aspect, remarquable. Remarquable pour ses créateurs, artistes, artisans et producteurs renommés. Remarquable également pour ses architectes, designers, urbanistes, professeurs, chercheurs, couturiers, chefs, journalistes, publicitaires, concepteurs de jeux vidéo et autres Montréalais dont l'activité tient essentiellement à la création et la réalisation d'idées nouvelles.

Cette exceptionnelle créativité se traduit par un dynamisme économique tangible. L'économie de la culture¹, plus de cinq milliards de dollars, génère près de 90 000 emplois. Il s'agit d'une composante remarquable du développement de Montréal, ajoutant des milliers d'emplois à l'industrie touristique.

Même si sa créativité et sa vitalité consacrent déjà, dans l'esprit de plusieurs, son statut de métropole culturelle, Montréal est encore loin d'avoir réalisé toutes ses ambitions. Une politique de développement culturel définie après consultation des partenaires contribuera à canaliser les énergies pour atteindre son plein potentiel.

La culture est déjà au cœur de l'identité, de l'histoire et de la cohésion sociale de Montréal. Par cette politique, la Ville affirme aussi que la culture est l'un des propulseurs les plus cruciaux de son rayonnement, de son dynamisme économique et de sa prospérité future.

« Je suis convaincu que Montréal sera une métropole culturelle ou ne sera pas une métropole, point. »

Simon Brault, président de Culture Montréal, 30 mars 2004.



La culture est au cœur de l'avenir de Montréal.

1.1 Tracer la voie vers l'avenir

« Dans ce même contexte de mondialisation et de montée de la nouvelle économie, le portrait des grandes villes du monde s'est radicalement transformé et leur hiérarchie s'est considérablement remodelée, tant au plan national qu'international. Le changement s'est principalement traduit par une concentration des fonctions supérieures, soit les activités de direction et les activités créatrices, dans un nombre restreint de très grands centres mondiaux (...) »

Face à cette réalité, le choix des autres grandes villes, dont Montréal, est simple : soit s'adapter en devenant des métropoles intermédiaires, soit dépérir en s'enfermant dans l'isolement. Les villes qui réussissent le mieux leur adaptation à cette nouvelle donne mondiale sont celles qui se distinguent déjà par le haut degré de la qualité et l'envergure de leurs activités de commandement, de leurs moyens de communication et de leurs attributs culturels. Montréal possède ces caractéristiques. »

Rapport Bachand, pp. 11 et 12.

Réunis en 2002 au Sommet de Montréal, ses principaux leaders politiques, économiques, sociaux et culturels ont vu la nouvelle Ville comme une « métropole de création et d'innovation, ouverte sur le monde » et ils ont recommandé, dans cet esprit, qu'elle se donne une politique culturelle.

Un groupe conseil, sous la présidence de M. Raymond Bachand, a déposé, en juin 2003, un rapport intitulé *Cadre, principes directeurs et énoncé de politique culturelle*. Par la suite, en novembre 2004, la Ville a rendu publique une proposition de politique de développement culturel, qui a fait l'objet, en février et mars 2005, d'une importante consultation publique.

Cette politique constitue donc l'aboutissement de la démarche entreprise en 2002. La Ville y manifeste clairement sa volonté de placer les citoyens, ainsi que les créateurs et les artistes, au cœur de son action culturelle et d'y jouer elle-même un rôle majeur, à la fois en assumant ses responsabilités propres et en faisant preuve de leadership.

« Loin de la nostalgie du temps révolu, Montréal puise sa confiance dans son identité qui lui permet de se présenter comme une ville innovatrice, ouverte sur le monde et offrant une enviable qualité de vie. Dans cette perspective, la conservation et la mise en valeur de son patrimoine doivent s'inscrire dans son évolution et participer à son dynamisme de métropole : la présence du patrimoine permet de moduler l'effervescence du monde contemporain par des repères durables et de maintenir vivante la mémoire de ce qui a engendré la société actuelle, aidant ainsi à orienter sa destinée. »

Extrait de la *Politique du patrimoine de la Ville de Montréal*, p. 8.

Montréal, métropole culturelle, tout en accordant une grande attention au développement artistique, fait siennes les conclusions d'une politique distincte portant sur le patrimoine. Il en est de même pour les savoirs, dont la Ville elle-même fait la diffusion – notamment par son réseau de bibliothèques – et du rapport *Montréal, ville de savoir*, dont elle se fait le promoteur. Montréal, métropole culturelle intègre également les relations dynamiques entretenues avec de proches domaines :

- *l'aménagement du territoire*. En dépend largement l'amélioration du milieu de vie urbain : qualité de l'architecture, design, zonage, protection du patrimoine immobilier, signalisation, affichage et éclairage.
- *le loisir et le sport*. La Ville en reconnaît la contribution à la qualité de vie, à la santé et à la vie équilibrée des citoyens, mais également à la prévention des problèmes sociaux, à la connaissance et à la recon-

naissance de son patrimoine naturel et culturel et au développement d'un environnement durable.

- *les valeurs sociales.* Démocratie, solidarité, inclusion sont des valeurs à la base de la vie communautaire des Montréalais; elles sont énoncées dans la *Charte montréalaise des droits et des responsabilités*.
- *l'économie.* Les arts et la culture constituent un important moteur de développement pour les villes du 21^e siècle. Avec l'environnement d'affaires, le savoir et l'innovation, la qualité de vie et l'ouverture sur le monde, la culture constitue l'un des cinq axes de positionnement de la *Stratégie de développement économique 2005-2010 de la Ville de Montréal*.
- *le développement durable.* Le concept de développement durable pose désormais la question de la pérennité, en termes écologique, économique, social mais aussi culturel. Cette vision plus large tend à mettre l'accent sur les relations qualitatives entre les individus. Des quatre principes directeurs du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise* de la Ville, deux sont en liens avec la présente politique: une meilleure qualité de vie et une protection accrue de l'environnement.

Le succès d'une politique de développement culturel tient à une indispensable collaboration entre les arrondissements, les services corporatifs, le Conseil des arts de Montréal, le Conseil du patrimoine, les milieux culturels et les autres partenaires de la société civile ainsi que les gouvernements.

Cette politique veut tracer la voie vers l'avenir. Malgré sa taille et son importance stratégique au Québec et au Canada, la Ville n'a ni l'ambition ni les moyens financiers de se substituer aux gouvernements. Néanmoins, **elle désire assumer, comme jamais auparavant, le leadership du développement culturel de son territoire.**

1.2 La culture : un enrichissement pour chacun, des bénéfices pour tous

Les arts et la culture sont d'abord une valeur en soi, une identité, un besoin vital. C'est pourquoi la Ville veut permettre à tous les citoyens d'y avoir un meilleur accès et d'en être partie prenante.

« *La culture n'est pas seulement un trésor de connaissances et de jouissances; la culture est ouverture au monde, arrachement et construction de soi.* »

Citation de l'écrivaine Danielle Sallenave, tirée du mémoire de l'Union nationale des écrivains et écrivaines du Québec (UNEQ), février 2005, p. 2.

Les arts et la culture ont aussi une valeur de dialogue interculturel, d'émancipation sociale, de recherche et d'innovation artistiques ainsi que de contribution à l'économie, toutes dimensions qui ont été marquantes dans l'évolution de la société montréalaise des dernières décennies.

De plus, dans sa *Charte des droits et responsabilités*, la Ville reconnaît que « *les citoyens et citoyennes jouissent de leurs droits culturels et participent, avec l'administration municipale, à un effort collectif visant à assurer la jouissance de tels droits* ».

D'un point de vue municipal, la participation des citoyens à la vie culturelle se vit d'abord à l'échelle du quartier et de l'arrondissement et favorise l'enracinement de chaque citoyen dans sa communauté. Cette proximité est fondamentale, car plus le citoyen est mis en contact avec le monde, à travers les médias et les nouveaux outils de communication, plus il éprouve le besoin de repères, de parcours, d'expériences et de réseaux culturels et patrimoniaux – et des créateurs et des artistes qui les incarnent – qui lui soient proches et accessibles.

La participation à la vie culturelle s'exerce aussi à l'échelle de la ville et de la région. Elle permet le partage des valeurs et l'ouverture aux autres cultures alors même que s'exprime la diversité urbaine, traduite à la fois en termes de création et de milieux de vie.

Plus largement encore, cette participation rejoint l'universel. Si nous éprouvons de la fierté à voir nos artistes et créateurs connaître du succès à l'étranger, que dire du plaisir plus personnel de découvrir, au hasard d'un festival ou d'une critique, une œuvre forte provenant de l'autre bout du monde ...

La culture est également un puissant moteur de développement social et économique. De plus en plus, le succès des grandes villes dépend de leur capacité d'attirer les travailleurs du savoir, qui recherchent des villes où la qualité de vie passe par une vie culturelle intense. Là sont concentrées les nouvelles sources de la richesse – notamment les activités de création et de production des connaissances scientifiques – et là s'incarnent les enjeux du développement : partage plus équitable des richesses, reconnaissance et exercice des droits des citoyens, convivialité interculturelle.

« L'explosion du savoir entraîne par ailleurs une forte valorisation de la créativité. Pour qu'une ville soit en mesure d'attirer, de retenir et d'intégrer les individus de talent, il ne suffit pas qu'on y trouve une concentration d'activités technologiques et scientifiques ; il faut également qu'il y règne une atmosphère propice à la production et à la diffusion de nouvelles idées »

Rapport du comité conseil Montréal, ville de savoir, novembre 2003, p. 9.

Dans cette compétition entre grandes villes du monde, Montréal jouit de plusieurs atouts, notamment sa puissance créatrice et sa convivialité :

- La nouvelle économie du savoir sera dominée par les « producteurs de contenu² ». Malgré sa taille relativement modeste, Montréal est un important « producteur de contenu » et se démarque déjà par l'importance qualitative et quantitative de ses créations, reconnues de multiples façons à travers le monde.

« (...) Au cours des dernières années, Montréal en est venue à offrir à tous les avantages d'une métropole culturelle importante, amalgame du meilleur des cultures européenne et nord-américaine, symbole d'une alternative d'espoir et de possibilités. Le bouillonnement culturel qui l'anime est très stimulant et particulièrement attrayant pour les esprits créateurs dans tous les domaines. »

Kent Nagano, directeur musical désigné de l'OSM, au cours d'une allocution à la tribune de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, 21 septembre 2004.

- Autant que par la qualité de sa programmation et de son organisation, la participation populaire au Festival de jazz de Montréal en explique la notoriété. L'ampleur de la participation a valu à plusieurs autres festivals montréalais une renommée internationale. Or, cette convivialité n'est imaginable que dans une collectivité fondée, non sur la seule tolérance mais sur l'ouverture et la confiance.

Si le dynamisme culturel et l'esprit d'innovation comptent pour beaucoup dans la réussite des grandes villes, ils ne suffisent pas : une mission doit être définie, des objectifs de développement culturel fixés et, pour les atteindre, des stratégies doivent être déployées. C'est la voie dans laquelle s'engage Montréal, avec ses citoyens, ses milieux culturels et ses partenaires.

1.3 L'état des lieux

Avant de déterminer le cadre stratégique de cette politique, un bilan s'impose.

Les **forces** culturelles de la société montréalaise sont manifestes :

- une population composée des héritiers des cultures amérindiennes, d'une majorité de francophones héritiers de la créativité québécoise, d'une communauté anglophone historique, branchée sur le dyna-

² Cette expression (traduite de l'anglais *content provider*) fait référence aux sociétés les plus créatives, par comparaison à celles qui sont davantage « consommatrices de contenus ».

misme de l'Amérique du Nord et de multiples communautés qui portent le bagage culturel de plus de cent pays dans le monde ;

- un patrimoine vaste, riche et diversifié, reflet de l'histoire de la ville en changement constant, inspire la production contemporaine et devient un levier du développement culturel, social et économique ;
- des créateurs, artistes et entrepreneurs culturels font leur marque ici et ailleurs ;
- des créateurs ouverts aux autres disciplines transcendent les barrières de langues et de genres, sont incités à un renouvellement constant par la petite taille du marché local et multiplient les échanges créatifs ;
- un centre majeur de formation, de création, de production, de diffusion et de conservation est établi dans différents domaines artistiques et culturels ;
- une offre culturelle diversifiée inclut de grands événements et toute une gamme d'institutions et d'équipements ;
- des citoyens de tous âges s'adonnent à des activités variées de pratique artistique amateur ;
- un public assidu et curieux est ouvert à la nouveauté ;
- des milieux culturels sont organisés pour faire valoir partout le rôle crucial de la culture dans la vie des citoyens et des collectivités.

Force est donc de reconnaître que Montréal est plus qu'une simple ville culturelle et d'en affirmer le statut de métropole culturelle.

En contrepartie, les **défis** à relever sont importants :

- la faible scolarisation de nombreux citoyens les appauvrit et se traduit par une exclusion culturelle croissante, ce qui ralentit une collectivité qui aspire au savoir, à la culture et à la qualité de la vie ;
- l'intégration des communautés ethnoculturelles reste insuffisante ;
- le manque de vision intégrée du développement freine le progrès, tout comme le manque de concertation dans les stratégies d'investissement avec les gouvernements ;
- le sous-financement des arts et de la culture est un problème dominant ; des organismes sont

devenus des institutions mais leur financement public stagne ; des entreprises et organismes qui évoluent dans un petit marché manquent de ressources en gestion et en mise en marché ;

- les programmes publics de financement des organismes sont perçus comme trop rigides ou insuffisamment adaptés aux nouvelles réalités pluridisciplinaires et pluriculturelles ;
- les stratégies de concertation entre disciplines différentes sont encore embryonnaires, tout comme les liens entre les réseaux culturels et les milieux des affaires ou de la recherche ;
- la pratique amateur est négligée et trop isolée de la culture professionnelle.

Si Montréal veut faire de ses nombreux atouts une carte de visite, ici et ailleurs, il lui faut travailler sérieusement à corriger ses faiblesses.

Déjà une réalité, Montréal métropole culturelle est, en même temps, toujours un projet.

1.4 Nos ambitions, nos valeurs

Mission de la Ville de Montréal

- **Offrir aux citoyens, aux visiteurs et aux entreprises des services de première qualité, au moindre coût**
- **Promouvoir le caractère unique de Montréal et réussir son développement**

S'inspirant de sa mission et faisant le constat que Montréal dispose déjà de plusieurs attributs qui la qualifient comme métropole culturelle, la Ville de Montréal adopte une politique de développement culturel dont la mission sera de **contribuer à confirmer Montréal métropole culturelle d'envergure internationale.**

Montréal pourra prétendre être une métropole culturelle d'envergure internationale :

- si, avec ses partenaires, la Ville prend tous les moyens à sa disposition pour en arriver à une véritable démocratisation de la culture, au bénéfice de l'ensemble des Montréalais ;

- si, avec ses partenaires, la Ville prend tous les moyens à sa disposition pour favoriser une amélioration globale du soutien aux organismes artistiques sur son territoire ;
- si, avec ses partenaires, la Ville prend tous les moyens à sa disposition pour imprégner les gestes affectant le cadre de vie des citoyens d'une signature culturelle forte.

<i>Enjeu</i>	<i>Positionnement souhaité</i>
Démocratisation culturelle	Ville de savoir et de culture
Soutien aux arts et à la culture	Métropole culturelle de création
Qualité culturelle du cadre de vie	Ville mise en valeur par la qualité de l'intervention culturelle

Ville de savoir et de culture

Montréal sera considérée comme une ville :

- qui valorise l'accès au savoir et à la culture pour tous ses citoyens ;
- qui a entrepris un effort majeur pour mettre à niveau son réseau de bibliothèques publiques ;
- qui a adopté la médiation culturelle³ comme stratégie pour rendre concret son mandat d'accessibilité.

Métropole culturelle de création

Montréal sera considérée comme une ville :

- qui vise à assurer le développement et la pérennité de son capital créatif ;
- qui donne priorité à la création comme vecteur majeur de développement artistique et culturel ;
- qui assume le leadership de l'amélioration du financement des arts et de la culture sur son territoire.

Ville mise en valeur par la qualité de l'intervention culturelle

Montréal sera considérée comme une ville :

- qui considère qu'une préoccupation constante de qualité dans l'aménagement de son territoire constitue un geste culturel ;
- qui fait place à la culture dans ses stratégies et ses projets, sur tout son territoire ;
- qui a réalisé le projet du Quartier des spectacles, de manière équilibrée et concertée.

Ces ambitions s'appuient sur des **valeurs** qui marquent l'histoire de Montréal, qui caractérisent les modes de vie montréalais et qui font largement consensus au sein de la population :

- l'ouverture
- l'inclusion
- la valorisation de l'innovation et du risque
- la recherche de la qualité et de l'excellence

MONTRÉAL, MÉTROPOLE CULTURELLE
1 DÉJÀ UNE RÉALITÉ, TOUJOURS UN PROJET

2.1 La Ville et ses arrondissements

En décembre 2000, l'Assemblée nationale du Québec, en plus de créer une nouvelle Ville de Montréal dont le territoire se confondait avec l'île du même nom, conférait à ses arrondissements d'importants pouvoirs de gestion territoriale. En 2003, ces pouvoirs étaient élargis, confirmant la très large autonomie dont jouissent les arrondissements à l'intérieur des juridictions qui leur sont reconnues.

Au cours du processus de consultation publique sur la proposition de politique de développement culturel, plusieurs organismes ont manifesté des inquiétudes à l'effet que cette forte décentralisation faisait perdre à la nouvelle Ville la capacité de se doter d'orientations qui s'appliquent à tous et de prendre les moyens pour les faire appliquer.

Pour les citoyens, les organismes et les médias habitués à traiter avec une administration municipale centralisée, la nouvelle réalité montréalaise peut apparaître préoccupante. Pourtant, particulièrement du point de vue du développement culturel, cette nouvelle réalité est porteuse de perspectives stimulantes, notamment par la culture de coopération qu'elle génère déjà, par le nombre beaucoup plus élevé d'élus et d'employés municipaux qui seront interpellés par les enjeux culturels et par la saine émulation qu'elle créera entre les arrondissements.

La présente politique a été élaborée avec la contribution et la collaboration constantes des élus et des employés municipaux des arrondissements et des services corporatifs. Adoptée par les membres du conseil municipal qui proviennent de tous les arrondissements de la Ville, elle sera désormais mise en œuvre dans le même esprit, renforçant ainsi la culture de coopération qui est un des fondements de la nouvelle Ville.

« Dans dix ou vingt ans, Montréal devrait compter un certain nombre d'arrondissements qui auront fait un virage culturel authentique, original et spectaculaire. En plus d'être des lieux de vie riches pour leurs citoyens, ces arrondissements deviendront autant de composantes enviées et enviables de la métropole qui les abritera, qui s'en nourrira, qui s'en inspirera et qui s'en enorgueillira à la fois. »

Extrait de l'allocution du président de Culture Montréal, M. Simon Brault, à l'occasion du Rendez-vous de la culture du Sud-Ouest, 30 mars 2005.

2.2 Le dialogue des cultures

Dès sa fondation, en 1642, mais encore davantage à compter de la Grande Paix de 1701, les débuts, puis l'essor de Montréal sont liés à la qualité de ses rapports avec les communautés amérindiennes. Trois siècles et demi plus tard, force est de reconnaître que, malgré qu'elle demeure un carrefour culturel et économique majeur pour les communautés amérindiennes et en dépit d'un certain nombre d'initiatives louables mais limitées, Montréal n'a pas su faire à son héritage amérindien et aux réalités amérindiennes contemporaines la place qui leur revient. Un redressement doit donc être entrepris.

« Montréal se trouve donc au moment de se doter d'une politique de développement culturel à un tournant décisif dans ses relations avec les Premières Nations. Des acquis importants en terme de coopération, de partenariat et de développement ont créé un embryon qui, s'il est soutenu par une vigoureuse et généreuse volonté politique, pourrait faire de Montréal une cité modèle et lui créer une image de marque de ville championne de la diversité culturelle de par le monde. (...) Le scénario contraire serait celui du laisser-aller où les préjugés sourds et la discrimination inavouée continueraient leur travail de sape et d'exclusion. »

Mémoire de Terres en vue, février 2005, p. 5.

1 *Pour être une métropole culturelle authentique, Montréal se doit de reconnaître la variété et la richesse de son héritage amérindien. De plus, la Ville prendra les moyens appropriés, en collaboration avec les principaux intéressés, pour rendre davantage visible la présence autochtone dans le paysage urbain.*

Montréal est à la fois la métropole du Québec – et donc le principal lieu d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants – et une grande ville du Canada et du monde. La Ville elle-même est une entreprise publique de services aux citoyens qui, en plus de s'acquitter de l'ensemble de ses obligations, doit favoriser le sentiment d'appartenance des Montréalais à la ville et à leur arrondissement.

Montréal a été longtemps l'épicentre de tensions entre francophones et anglophones. Pendant le quart de siècle qui s'est écoulé depuis l'adoption de la Charte de la langue française, un consensus s'est peu à peu établi, faisant du français la langue dans laquelle les citoyens de toutes origines communiquent entre eux et participent à la vie publique. Ce consensus respecte les droits historiques des citoyens anglophones de recevoir des services dans leur langue, ainsi que le droit des communautés ethnoculturelles de garder vivantes leurs langues d'origine.

Principes et valeurs

Article 9. *La culture est au cœur de l'identité, de l'histoire et de la cohésion sociale de Montréal. Elle est un moteur essentiel de son développement et de son dynamisme.*

Article 12. *Le cosmopolitisme de Montréal représente une richesse mise en valeur par la promotion de l'inclusion et de relations harmonieuses entre les communautés et les individus de toutes les origines.*

Article 13. *Montréal est une ville de langue française où les services municipaux à l'intention des citoyennes et des citoyens sont, eu égard à la loi, également accessibles en anglais.*

Extrait de la *Charte montréalaise des droits et responsabilités*, adoptée le 20 juin 2005 par le conseil municipal de la Ville, p. 7.

La vision équilibrée résultant de ce consensus linguistique est névralgique pour l'avenir de Montréal et pour son développement culturel. L'afflux d'immigrants qui enrichissent Montréal depuis plus d'un siècle doit impérativement se poursuivre et même s'intensifier car, dans le contexte démographique qui prévaut, la prospérité future de Montréal en dépend.

En plus de veiller attentivement au maintien de cette vision équilibrée, la Ville souhaite donner l'exemple en se donnant formellement une politique linguistique inspirée de cette vision.

2 *La langue française étant un fondement majeur de son originalité et de sa créativité en Amérique du Nord et dans le monde, la Ville se donnera une politique linguistique considérant Montréal comme une métropole culturelle dont la langue commune est le français, tout en s'assurant que les services municipaux à l'intention des citoyens anglophones soient rendus dans leur langue.*

Outre le maintien du consensus linguistique, cette prospérité future de Montréal tient aussi à la qualité du dialogue des cultures.

« L'interculturalisme est plutôt un outil, une plus value, qui offre des moyens supplémentaires à la culture pour investir les lieux, se mettre en mouvement, se développer. L'interculturalisme est un dialogue des cultures. »

Zab Maboungou, directrice artistique, Nyata Nyata, dans le cadre du colloque *L'interculturalisme dans les pratiques culturelles : enjeux et perspectives*, octobre 1998.

“So far multi-culturalism has been the predominant policy goal, which means strengthening the separate cultural identities of ethnic groups. This is important, it is crucial to feel confident about who one is, but it is not enough if there is little communication between cultures, perhaps reinforcing stereotypes and prejudices. We need to move one step further towards interculturalism which builds bridges, helps foster cohesion and conciliation and produces something new out of the multi-cultural patchwork of our cities.”

Charles Landry, *The Creative City*, p. 264.

La Ville désire que la dynamique interculturelle, caractérisée par une préoccupation constante d'inclusion, s'incarne dans l'ensemble des activités municipales, particulièrement celles qui relèvent des arrondissements, plus près des citoyens. Elle veut donc aller plus loin en adoptant une « *approche plus englobante* », s'appuyant sur « *un redéploiement des relations entre les pouvoirs publics et les différentes composantes de la population* » comme l'indique le rapport Bachand. Chose certaine, la Ville, consciente de l'ampleur et de la complexité de ces enjeux, ne possède pas toutes les réponses et souhaite agir de manière concertée.

La Ville entend donc se donner un plan d'action portant sur la diversité ethnoculturelle fondé, notamment, sur l'accès équitable, le renforcement des compétences et le développement des publics⁵.

Le dialogue des cultures, dans une perspective d'inclusion, est une priorité pour la Ville. Celle-ci mobilisera ses instances, ses partenaires institutionnels et ceux de la société civile. La mise en œuvre de ce chantier sera confiée au groupe permanent décrit à l'engagement 21.

« *Par son leadership et par des actions concertées et mobilisatrices, Montréal peut faire en sorte qu'une véritable révolution des mentalités vienne lui permettre de vivre concrètement et au quotidien le véritable sens de la diversité culturelle que prône aujourd'hui l'UNESCO et qui anime le monde entier... Toutes ces richesses humaines et culturelles qui animent Montréal constituent un terrain exceptionnel de développement, un modèle à apporter au monde.* »

Mémoire du Festival du monde arabe, février 2005, p. 11.

3 *Considérant que l'inclusion est l'un des plus grands défis de Montréal et que le dialogue des cultures, dans une perspective d'inclusion, est un enjeu prioritaire qui s'incarne dans l'ensemble des activités municipales, la Ville se donnera, avec la collaboration de tous ses partenaires, un plan d'action sur la diversité ethnoculturelle, fondé sur l'accès équitable, le renforcement des compétences et le développement des publics.*

2.3 La diversité des cultures, patrimoine commun de l'humanité

Avec la libéralisation des échanges commerciaux et l'abolition des barrières tarifaires, le commerce international des biens et services culturels a presque quadruplé ces vingt dernières années. Il n'est donc pas étonnant que les produits culturels fassent l'objet de vifs débats à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Affirmant que la culture est « l'expression privilégiée de l'identité et de la créativité humaines dans toute leur diversité et qu'elle constitue un patrimoine inaliénable pour l'ensemble de l'humanité⁶ », les milieux culturels professionnels du Québec et de l'ensemble du Canada ont créé la *Coalition pour la diversité culturelle*⁷, dont les bureaux sont situés à Montréal. L'accélération de la mondialisation des échanges commerciaux met en présence des États et des entreprises aux ressources inégales, qui peuvent entraver le rayonnement des cultures. La *Coalition* considère que les gouvernements doivent avoir l'entière liberté d'adopter les politiques nécessaires au soutien de la diversité des expressions culturelles.

Bien qu'ils adhèrent au principe de l'ouverture des marchés et aient conclu des accords de commerce international et de libre-

⁴ Traduction libre : « *Jusqu'à maintenant, le multiculturalisme – qui suppose le renforcement d'identités distinctes pour chacune des communautés ethnoculturelles – a constitué un objectif majeur. Cet enjeu est important, car il est essentiel que chacun se sente respecté dans son identité propre, mais il est insuffisant, car un déficit de communication entre les communautés peut laisser place aux stéréotypes et aux préjugés. L'interculturalisme doit constituer notre nouvel objectif, car il crée des passerelles entre les communautés, donne à une société plus de cohésion, la rend plus conciliante; l'interculturalisme fait évoluer la mosaïque multiculturelle de nos villes vers une réalité nouvelle.* »

⁵ Comme l'indique le mémoire de la Délégation culturelle sur la diversité dans les arts.

⁶ Extrait de la *Déclaration de principes* de la Coalition pour la diversité culturelle.

⁷ Fondée au printemps 1998, par les principales associations québécoises du milieu culturel, la Coalition a procédé dès l'automne 1999 à l'élargissement de son membership, en invitant toutes les principales associations professionnelles du monde de la culture au Canada à se regrouper en son sein. La Coalition comprend maintenant 38 associations représentant les créateurs, artistes, producteurs, distributeurs, radiodiffuseurs et éditeurs œuvrant dans les secteurs du livre, du cinéma, de la télévision, de la musique, des arts d'interprétation et des arts visuels. Pour consulter le texte : <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001271/127161f.pdf>

échange, les gouvernements du Québec et du Canada, appuyés par les milieux culturels, défendent le principe que les politiques culturelles ne doivent pas être soumises aux contraintes des accords de commerce international. Par conséquent, ils favorisent la mise en place d'un nouvel instrument international reconnaissant la diversité culturelle.

Article 1. La diversité culturelle, patrimoine commun de l'humanité. La culture prend des formes diverses à travers le temps et l'espace. Cette diversité s'incarne dans l'originalité et la pluralité des identités qui caractérisent les groupes et les sociétés composant l'humanité. Source d'échanges, d'innovation et de créativité, la diversité culturelle est, pour le genre humain, aussi nécessaire qu'est la biodiversité dans l'ordre du vivant. En ce sens, elle constitue le patrimoine commun de l'humanité et elle doit être reconnue et affirmée au bénéfice des générations présentes et des générations futures.

Article 8. Les biens et services culturels, des marchandises pas comme les autres. Face aux mutations économiques et technologiques actuelles, qui ouvrent de vastes perspectives pour la création et l'innovation, une attention particulière doit être accordée à la diversité de l'offre créatrice, à la juste prise en compte des droits des auteurs et des artistes ainsi qu'à la spécificité des biens et services culturels qui, parce qu'ils sont porteurs d'identité, de valeurs et de sens, ne doivent pas être considérés comme des marchandises ou des biens de consommation comme les autres.

Extraits de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, adoptée à l'unanimité par les 185 États membres le 2 novembre 2001.

Montréal abrite un grand nombre d'entreprises et d'organismes culturels, dont les productions rayonnent partout dans le monde, qu'il s'agisse, notamment, des arts de la scène, du livre, du disque, du cinéma ou de la télévision. Si ces succès sont d'abord fonction, cela va de soi, de la qualité des productions, ils dépendent également, compte tenu de

l'étroitesse de notre marché, des politiques – appui financier, réglementation – définies par les gouvernements.

4 *Considérant que la diversité des cultures fait partie du patrimoine commun de l'humanité et compte tenu de l'importance vitale de leur succès pour l'avenir culturel de Montréal, la Ville appuiera la Coalition pour la diversité culturelle, ainsi que les gouvernements du Québec et du Canada, tant dans leurs interventions internationales que dans leurs démarches d'information et de promotion auprès des acteurs sociaux et de la population de Montréal.*

2.4 L'Agenda 21 de la culture

Formé à Porto Alegre en 2001 par le Forum social mondial, le « Forum des autorités locales pour l'inclusion sociale de Porto Alegre » a adopté en mai 2004, l'*Agenda 21 de la culture*⁸.

L'*Agenda 21 de la culture* intègre les liens entre le développement culturel local, l'inclusion sociale, l'accroissement de la participation des citoyens et la démocratie. Ce document inspirant fait également la promotion de principes, d'engagements et de recommandations visant à renforcer le développement de la culture à l'échelle internationale, à partir de politiques locales.

Présente à Barcelone au moment de son adoption, la Ville de Montréal, par son conseil municipal, a adopté l'*Agenda 21 de la culture* en juin 2005.

Article 11. Les politiques culturelles doivent trouver un point d'équilibre entre les intérêts publics et privés, entre la vocation publique de la culture et son institutionnalisation. Une institutionnalisation démesurée ou une prédominance excessive du marché comme unique décideur de l'attribution des ressources culturelles comporte des risques et constitue un obstacle au développement dynamique des systèmes culturels. L'initiative autonome des citoyens, pris individuellement ou réunis en associations ou en

mouvements sociaux, est le fondement de la liberté culturelle.

Extrait de l'*Agenda 21 de la culture*, adopté à Barcelone en mai 2004.

5 *En plus de se donner une politique de développement culturel, la Ville de Montréal fera de la culture une dimension clé de ses politiques urbaines. Elle contribuera également aux travaux de suivi et de mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture, tant à l'échelle locale que dans le cadre de ses relations internationales.*

2.5 La culture, au cœur du rayonnement international de Montréal

La créativité, la qualité de vie, le dynamisme intellectuel et culturel sont devenus des arguments de première importance pour attirer touristes, congressistes, entreprises, organismes internationaux, chercheurs et artistes de renom dans les villes du monde qui, par leurs qualités intrinsèques plus que par leur taille, peuvent prétendre au titre de métropole culturelle.

Ces qualités, Montréal les possède et entend prendre les mesures nécessaires pour les conserver, en assurer le plein épanouissement et en favoriser le rayonnement.

Carrefour naturel d'accueil, de circulation, de promotion et d'échanges pour les artistes venus de toutes les régions du Québec et d'ailleurs au Canada, Montréal joue également ce rôle à l'égard des créateurs, artistes et artisans venus de partout, qui ont choisi de s'établir sur son territoire. De plus, le caractère novateur et la qualité des œuvres diffusées dans la plupart des secteurs culturels permettent à Montréal de se démarquer dans un marché international extrêmement compétitif.

Pour augmenter son rayonnement, Montréal se doit de mieux mettre en valeur ses nombreux atouts et de s'identifier davantage comme métropole culturelle, à la fois auprès de ses propres citoyens et à l'échelle nationale et internationale.

« Un des éléments structurants de cette compétitivité est précisément l'image que projette la métropole sur la scène internationale. (...) Aux yeux de la Chambre, si de nombreux éléments doivent faire partie de cette image de marque, la culture demeure un incontournable. »

Mémoire de la Chambre de commerce à du Montréal métropolitain, février 2005, p. 4.

« Qu'elles aient tort ou raison, les deux parutions new-yorkaises (*Spin* et *New York Times*) décrivent une scène qui se régénère et inscrit Montréal sur la carte.

« Ce que l'attention récente veut dire, c'est que Montréal a une scène forte, comme New York, Halifax, Boston, Manchester, Londres, conclut Olivier Lalande. Je crois que les Montréalais l'ont déjà compris... La seule chose qui a changé est que le reste du monde est en train d'en prendre conscience. » »

« Montréal, la Seattle du Nord? », *Le Devoir*, 26 février 2005, p. A1.

« S'il y a une discipline artistique qui fait beaucoup pour la renommée internationale de Montréal, c'est bien la danse ! Les succès remportés par les Jean-Pierre Perrault, Edouard Lock, Ginette Laurin, Marie Chouinard, pour ne nommer que les figures les plus connues, ont fait et continuent de faire de Montréal une capitale internationale de la danse, attirant ici une foule de créateurs, de chorégraphes et d'interprètes du Canada et de partout dans le monde. »

Mémoire du Regroupement québécois de la danse, février 2005, p. 8.

8 On peut prendre connaissance du texte intégral de l'*Agenda 21 de la culture* en consultant le site internet : <http://www.agenda21cultura.net/>. En mai 2005, 53 villes et gouvernements locaux, représentant plus de 36 millions de citoyens, et 13 fédérations avaient entériné l'*Agenda 21 de la culture*.

6 *La culture étant une composante majeure de son image de marque et de son rayonnement, la Ville affirmera sa position de métropole culturelle auprès de ses citoyens comme à l'échelle nationale et internationale, en misant sur sa puissance créatrice, sur son effervescence culturelle, sur la synergie entre savoir, création artistique et patrimoine et sur ses divers créneaux d'excellence.*

L'objectif : l'accessibilité**La stratégie : la médiation**

La Ville reconnaît l'accès à la culture comme un droit pour ses citoyens. Toutefois, il faut constater que ce droit demeure fragile et vulnérable, car des fractions importantes de la population, que ce soit en raison de facteurs économiques, sociaux ou culturels, sont étrangers ou ne se sentent pas invités à cette célébration de la culture. Une véritable démocratisation culturelle ne passe donc plus seulement par l'enrichissement de l'offre culturelle, mais aussi par une action constante, ciblée et concertée sur la demande. Cette action porte un nom : la médiation culturelle.

Passeur, accompagnateur, messenger, cet intermédiaire humain qu'est le médiateur culturel va vers les publics potentiels pour promouvoir, expliquer, voire faire adapter en retour, les services culturels. Il permet aux personnes et aux groupes auxquels il s'adresse de mieux se reconnaître dans leurs institutions culturelles et de se les approprier, qu'il s'agisse de clientèles exclues ou simplement de citoyens déjà abondamment sollicités dans leur vie quotidienne. Il fait en sorte que chacun se sente partie prenante de l'expression culturelle et de la mémoire collective.

Cette fonction de médiation existe depuis longtemps : les bibliothécaires et animateurs culturels, par exemple, exercent déjà, par définition, une fonction de médiation. Le travail incessant d'un grand nombre d'organismes sociocommunitaires et socioculturels est également indispensable au succès de cette stratégie de médiation culturelle. En plus d'appuyer ces organismes et de développer des partenariats avec eux, la Ville doit également faire sa part dans son propre appareil⁹.

Là où commence la «ville de savoir»

“A learning city is much more than a place whose members are simply well-educated; it goes well beyond learning in classrooms. It is a place where individuals and organizations are encouraged to learn about the dynamics of where they live and how it is changing; a place which on that basis changes the way it learns to grasp the opportunities at work and leisure, formally and informally; a place in which all its members are encouraged to learn; finally and perhaps most importantly, a place that can learn to change the conditions of its learning democratically¹⁰.”

Charles Landry, *The Creative City*, p. 267.

Une ville de savoir est d'abord et avant tout une société apprenante, qui se préoccupe autant de formation continue que d'éducation. Elle encourage le désir d'apprendre, la curiosité intellectuelle et la persévérance scolaire.

Si les villes ne peuvent – ni ne doivent – se substituer aux réseaux d'éducation, elles disposent cependant du formidable outil de transmission que sont les bibliothèques. Par leur mission, leurs activités et leurs ressources, celles-ci constituent un moyen primordial de favoriser une culture de l'apprentissage.

3.1 Les bibliothèques : l'infrastructure d'une métropole culturelle

Vitrines des œuvres du savoir, de la connaissance et de l'imagination, les bibliothèques contribuent à la compréhension du monde et deviennent le point de départ de découvertes, de partages, d'appropriations et de créations. Ainsi, elles constituent, au quotidien, une étape essentielle à l'épanouissement et au rayonnement de la culture.

⁹ La présence d'un agent de liaison à la nouvelle bibliothèque Parc-Extension est une illustration concrète de cette affirmation. Cet agent travaille hors les murs de la bibliothèque afin d'établir le contact avec les clientèles exclues et les groupes sociocommunitaires avec pour objectifs d'une part, la promotion des activités de la bibliothèque (collection pour tous, cours de langue, activités d'animation de la lecture, collection en langue d'origine, ressources emploi-carrière, etc.) et d'autre part, la prise en compte des besoins des populations environnantes et l'ajustement de l'offre de service.

¹⁰ Traduction libre : « Une ville apprenante est bien davantage qu'une société dont les membres jouissent d'une bonne instruction ; cela dépasse l'acquisition de connaissances à l'école. Une ville apprenante favorise, tant pour les individus que pour les organisations, une réflexion sur le milieu de vie et son évolution ; une ville apprenante, conséquemment, permet de mieux identifier les occasions d'apprentissage, qu'elles soient formelles ou informelles ; une ville apprenante crée un climat favorable à l'apprentissage pour tous ses citoyens ; finalement, et peut-être le plus important, une ville apprenante peut apprendre à changer sa façon d'apprendre et ce, de manière démocratique ».

« L'administration municipale ne devrait pas sous-estimer l'importance d'une approche quartier par quartier dans la valorisation des actifs et des réseaux montréalais et dans la création d'un climat propice à l'échange et à la créativité. À cet égard, le développement des bibliothèques de quartier et des bibliothèques scolaires est primordial. »

Rapport du comité conseil Montréal, ville de savoir, novembre 2003, p. 82.

Pour bon nombre de citoyens, les bibliothèques sont la porte d'entrée, le premier lieu de rencontre avec la culture sous toutes ses formes. Véritables milieux de vie, lieux communautaires et identitaires, les bibliothèques transmettent des savoirs et des savoir-faire de manière souple, informelle et adaptée aux besoins de chacun.

Les bibliothèques ne sont plus ce qu'elles étaient. Ces lieux de connaissance, de culture, de divertissement et de technologie ont intégré l'Internet et les banques de données virtuelles.

Les bibliothèques relèvent des arrondissements et jouent un rôle central dans la vie culturelle et communautaire :

- elles sont un service de proximité ;
- elles touchent 700 000 abonnés (6 millions de visiteurs, 12 millions de prêts)¹¹ ;
- les abonnés sont de tous âges, conditions et origines ;
- les bibliothèques jouent un rôle identitaire en conservant et transmettant des connaissances et un patrimoine ;
- leur mission, définie par l'UNESCO, touche à toutes les sphères de la vie personnelle et collective, dont la formation continue et l'apprentissage tout au long de la vie ;
- leurs collections reflètent la culture populaire aussi bien que classique ;
- les bibliothèques offrent depuis plusieurs années un accès gratuit à la cyberculture et, dans plusieurs cas, à l'alphabétisation technologique ;
- leurs collections et leur action affirment en permanence la diversité et l'identité culturelles.

Si la décentralisation des bibliothèques a eu plusieurs effets positifs sur les services de proximité, leur fonctionnement en réseau est indispensable à la qualité globale du service aux citoyens. D'ailleurs, l'autonomie des bibliothèques et leur fonctionnement en réseau ne sont nullement antinomiques. Des institutions qui tiennent fortement à leur indépendance, comme les bibliothèques universitaires, l'ont compris depuis longtemps. Le fonctionnement en réseau engendre une plus-value, aussi bien en termes d'universalité et de qualité de services que d'économies d'échelle : vision stratégique intégrée, veille informationnelle, partage d'expertise, mise en réseau informatique des bibliothèques, offre de service de base harmonisée et achats regroupés.

Les unités de ce réseau présentent cependant d'importantes disparités : certaines bibliothèques sont parmi les meilleures au Canada, tandis que, dans une majorité d'arrondissements, les normes reconnues pour les grandes villes ne sont pas atteintes. Pour ne donner qu'un exemple, en matière de collections, l'arrondissement le mieux doté dispose de 7,8 livres par habitant alors que le moins bien doté ne peut compter que sur 1,2 livre¹². Les arrondissements ayant les populations les plus pauvres ont le rattrapage le plus important à faire.

Si Montréal veut se hisser dans le peloton de tête des villes de savoir, elle doit notamment renforcer son réseau, entreprendre un rattrapage et effectuer une mise à niveau de ses bibliothèques, le tout fondé sur une préoccupation constante de médiation entre les citoyens et le livre, car les bibliothèques sont un maillon clé de la chaîne de transmission des savoirs.

« La médiation est nécessaire pour aller à la rencontre du lecteur où qu'il soit, qu'il s'agisse d'un enfant, d'un adulte en alphabétisation, d'un usager ou d'un non-usager, ou encore d'un nouvel arrivant. Rien n'exprime autant le caractère essentiel et dynamique d'une bibliothèque que les divers programmes et activités de médiation. »

Diagnostic des bibliothèques municipales de l'île de Montréal, juillet 2005, p. 25.

Pour les prochaines années, les bibliothèques se sont fixées les axes de développement stratégiques suivants :

- Assurer à la population montréalaise l'accès à une offre de service de qualité
- Augmenter le lectorat et la fréquentation des bibliothèques chez les 17 ans et moins
- Renforcer l'utilisation des bibliothèques comme outil d'intégration et de développement social
- Renforcer le rôle des bibliothèques comme milieux de vie
- Contribuer à faire de Montréal une ville de lecture et de savoir

L'année 2005 marque le début de la mise en œuvre d'un plan de rattrapage et de mise à niveau des bibliothèques municipales de Montréal, plan qui s'échelonne sur dix ans. Son objectif sera d'atteindre la moyenne des villes canadiennes de plus de 500 000 habitants.

Ce plan s'amorcera par la mise en réseau informatique des bibliothèques de Montréal. Les avantages pour les citoyens seront nombreux : une seule carte d'usager, des services en ligne, une seule base de données à interroger, mise en place du prêt et du retour universel des documents et intégration avec le réseau de la Bibliothèque nationale du Québec.

Ce plan de rattrapage et de mise à niveau inclura également l'ajout d'employés spécialisés et non spécialisés, la préoccupation de la formation du personnel, la mise à jour des collections de certaines bibliothèques, l'augmentation des heures d'ouverture, de même que la mise aux normes, l'agrandissement ou la construction de certains locaux.

7 *La Ville se donnera un plan de rattrapage et de mise à niveau de ses bibliothèques, qui comprendra notamment l'ajout d'employés spécialisés et non spécialisés, la mise à jour des collections, l'augmentation des heures d'ouverture, la mise en réseau informatique, de même que la mise aux normes, l'agrandissement ou la construction de certains locaux.*

8 *Après avoir fait de l'année 2005 – année où Montréal a été désignée capitale mondiale du livre par l'UNESCO et année de l'inauguration de la nouvelle Bibliothèque nationale du Québec – l'an 1 d'un plan de rattrapage et de mise à niveau de ses bibliothèques, la Ville poursuivra la mise en œuvre de ce plan, qui visera l'atteinte, en dix ans, de la moyenne des villes canadiennes de plus de 500 000 habitants.*

3.2 Des programmations multiples, des valeurs communes : les lieux municipaux de diffusion culturelle

Depuis le début des années 80, Montréal a vu se développer de son territoire, un ensemble de diffuseurs municipaux qui contribuent activement à la décentralisation de la culture.

Dans l'ex-Ville de Montréal, le réseau des Maisons de la culture s'est fait connaître en mettant de l'avant une approche qui soutient le développement disciplinaire et les nouvelles pratiques artistiques. Dans les ex-municipalités de banlieue, les diffuseurs, ont, de manière générale, favorisé des programmations susceptibles de rejoindre de très larges publics.

Au-delà de leurs différences, les multiples partenariats mis en œuvre – pensons au

¹¹ Ces chiffres représentent l'actuel réseau de 54 bibliothèques.

¹² Source : Diagnostic des bibliothèques municipales de l'île de Montréal, juillet 2005, tableau 9, p. 80.

réseau scolaire – et les programmes de tournées du Conseil des arts de Montréal ont notamment permis aux diffuseurs culturels municipaux de devenir de véritables moteurs du dynamisme culturel à l'échelle locale. Grâce à eux, la diffusion culturelle s'est organisée sur l'ensemble du territoire de l'île, offrant une programmation pluridisciplinaire professionnelle à tous les citoyens : ensemble, ils accueillent plus de 600 000 personnes chaque année.

Au même titre qu'ils font partie depuis un quart de siècle des habitudes de vie des Montréalais et que les médias les ont adoptés comme icônes de l'accessibilité culturelle et artistique à Montréal, les lieux de diffusion municipaux ont également pris leur place dans le « conscient collectif » du milieu culturel. En effet, les infrastructures culturelles municipales sont dorénavant des passerelles reconnues et identifiées comme un partenaire sérieux pour soutenir le développement du milieu culturel et constituent un important maillon entre la création et le public de même qu'un outil essentiel pour le développement de nouveaux publics.

Principaux lieux utilisés par les arrondissements pour leur mission de diffusion culturelle :

Centre culturel de Dorval, Centre culturel de Pierrefonds, Centre culturel de Verdun, Centre culturel et communautaire Henri-Lemieux, Centre des loisirs de Saint-Laurent, Théâtre Mirella et Lino Saputo du Centre Leonardo da Vinci, Chapelle historique du Bon-Pasteur, Complexe culturel Guy-Descary, Maisons de la culture Ahuntsic-Cartierville, Côte-des-Neiges, Frontenac, Maisonneuve, Marie-Uguay, Mercier, Notre-Dame-de-Grâce, Plateau-Mont-Royal, Pointe-aux-Trembles, Rivière-des-Prairies, Rosemont-Petite-Patrie, Villeray—St-Michel—Parc-Extension, Salle Jean-Grimaldi, Salle Pauline-Julien, Stewart Hall, Théâtre Outremont, Théâtre de Verdure, Victoria Hall, ainsi que plusieurs bibliothèques publiques, églises, salles communautaires et galeries d'art.

Dans la nouvelle Ville, ce sont les arrondissements qui assument la responsabilité de la programmation et de l'animation de leurs lieux de diffusion culturelle.

Malgré une autonomie de gestion reconnue, les diffuseurs culturels des arrondissements fonctionnent en réseau aux fins d'échange d'expertise, de communication avec le public et de travail avec les partenaires métropolitains.

Leurs constats ? En un quart de siècle, la réalité a changé et les repères ne sont plus les mêmes. Tout en maintenant les acquis et leur identité respective, ils considèrent indispensable de porter un nouveau regard sur des enjeux tels la place de la relève et des jeunes créateurs, les artistes des premières nations, la présence grandissante des communautés ethno-culturelles, les actions de médiation culturelle, la complémentarité du réseau avec le secteur culturel privé, le besoin de mise à niveau immobilière ou technologique de bon nombre d'infrastructures existantes, ainsi que les questions de financement et de tarification.

Etant entendu qu'il est souhaitable de consolider ce formidable levier dédié à l'accessibilité, il faut conséquemment pousser plus avant le défi de la nouvelle Ville, de la nouvelle démographie et du nouvel environnement culturel montréalais.

C'est dans cet esprit que sera organisé un colloque sur la diffusion culturelle municipale à Montréal où tous les partenaires pourront prendre la mesure des nouvelles réalités et faire le point sur l'accessibilité culturelle sur l'ensemble du territoire montréalais.

Ce colloque permettra également de faire le bilan des pratiques performantes et des acquis, de dégager une mission commune complémentaire à celle du milieu culturel et de convenir des moyens nécessaires pour réaliser cette mission.

9 *La Ville – en l'occurrence les arrondissements, avec l'appui du service corporatif et la collaboration du Conseil des arts de Montréal – convoquera, d'ici juin 2006, un colloque axé à la fois sur le bilan d'un quart de siècle d'action culturelle, sur la clarification et la mise en œuvre d'une mission collective mieux arrimée aux nouvelles réalités montréalaises et sur l'identification des moyens nécessaires pour y parvenir.*

3.3 Les jeunes, l'école, le quartier et la culture

L'école est le lieu où se construit, tous les jours, la société montréalaise d'aujourd'hui et de demain. C'est la responsabilité de l'État de voir à la formation culturelle des jeunes, que ce soit du côté des arts, de la science, de l'histoire ou du patrimoine et la qualité de cette formation est indispensable pour l'avenir d'une métropole culturelle. L'effort consenti est-il suffisant? Chose certaine, la mise en œuvre du nouveau régime pédagogique aidera à combler une grave lacune du côté de l'enseignement des arts, tant au primaire qu'au secondaire.

« La CSDM soutient également l'idée d'assurer le développement de la collectivité montréalaise en faisant de Montréal une ville apprenante, une ville du savoir et, compte tenu du fait que l'apprentissage est son domaine spécifique, veut contribuer, par une plus grande synergie entre les acteurs montréalais, à la réalisation de cet objectif. Si la Ville détient une expertise et des ressources quant au contenu culturel, la CSDM est forte de la façon de l'intégrer et de le développer. Ces deux institutions ont donc non seulement des forces complémentaires, mais elles ont mutuellement besoin de s'épauler. »

Mémoire de la Commission scolaire de Montréal, février 2005, p. 5.

Par ailleurs, il y a déjà plusieurs activités et initiatives culturelles dans les écoles de l'île. Est-il possible de faire encore mieux et davantage? Peut-on envisager entre Montréal, ses arrondissements, les commissions scolaires et les écoles, un partenariat axé sur la valorisation de la culture, de même que sur la connaissance de son quartier et de sa ville? Renforcer ainsi le climat déjà favorable à l'acquisition des connaissances, au développement de nouvelles curiosités? L'expérience vaut la peine d'être tentée.

« Or, à cet égard, la situation du décrochage demeure particulièrement alarmante. Il s'agit d'un problème crucial qui présente des conséquences majeures. Les taux de chômage sont en effet élevés chez les individus peu diplômés et leur capacité de réintégrer le marché du travail demeure très faible. (...) Le Comité croit qu'une métropole comme Montréal ne peut se permettre de perdre un seul jeune au décrochage, au moment où elle entre de plain-pied dans l'ère du savoir. »

Rapport du comité conseil Montréal, ville de savoir, novembre 2003, p. 31.

La Ville et les commissions scolaires entretiennent depuis longtemps d'importantes relations. En matière culturelle, par exemple, la Ville fournit déjà près d'un million de dollars en services au milieu scolaire. Pourtant, il y a largement place à amélioration; à cet effet toute démarche ne pourra donner les résultats espérés que si elle est menée en collaboration étroite avec les écoles, les arrondissements et les organismes du milieu.

10 *La Ville procédera à la révision, avec les commissions scolaires de son territoire, de leurs avenues de collaboration, en vue d'optimiser les services culturels offerts aux jeunes dans les arrondissements et les écoles et, s'il y a lieu, de concevoir un plan conjoint visant à «raccrocher» certains jeunes à la vie de l'école et de leur communauté grâce, notamment, à des projets axés sur les arts et la culture.*

3.4 La culture et l'intervention sociale

La revitalisation urbaine intégrée (RUI) a fait l'objet d'un consensus au Sommet de Montréal, qui l'a identifiée comme l'une de ses priorités. Inscrite au contrat de ville, l'approche territoriale intégrée l'est également dans le Plan d'action du gouvernement du Québec contre la pauvreté et l'exclusion sociale ainsi que dans le projet de plan d'urbanisme de la Ville.

La RUI est une pratique qui s'est répandue, depuis une trentaine d'années, dans plusieurs villes occidentales. Son premier objectif est d'améliorer les conditions de vie des populations vivant dans des quartiers en difficulté. Elle fait même l'objet, dans certains pays, de politiques et de programmes nationaux.

Son principe de base est que les principaux partenaires – milieu communautaire, agences gouvernementales et privées, intervenants municipaux – agissent de manière concertée avec la population concernée pour :

- mieux cerner leur situation et définir leurs enjeux spécifiques ;
- identifier les actions et les projets susceptibles d'avoir un impact réel et
- en assurer la mise en œuvre.

Même si les cinq premiers projets du *Programme de revitalisation urbaine intégrée* (PRUI) mettaient davantage l'accent sur des enjeux et des moyens de nature socio-économique, il se révèle que deux de ces projets font déjà appel aux arts et à la culture comme partie prenante d'une stratégie de revitalisation.

« Avec l'Opération Galt dans Côte Saint-Paul – Émard, le Sud-Ouest a bénéficié d'un des premiers projets du PRUI. Mettre en place un volet culturel dans ce programme nous apparaît essentiel pour répondre à l'objectif de l'amélioration des conditions de vie des populations vivant dans ces quartiers en difficulté. La culture étant un facteur d'intégration sociale, c'est par l'ajout de ce volet que l'on pourra le mieux contrer l'exclusion culturelle. »

Mémoire du Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO), février 2005, p. 4.

Ce n'est pas d'hier que les arts et la culture sont des éléments-clé de l'intervention sociale dans les quartiers en difficulté, particulièrement auprès des jeunes, créant un climat de confiance, contribuant à l'estime de soi, favorisant l'expression de la créativité et encourageant le dialogue intergénérationnel. L'action menée par la Cité des arts du cirque (THOU), dans le quartier Saint-Michel, est exemplaire à cet égard.

11 *La Ville mettra en place un volet culturel dans le Programme de revitalisation urbaine intégrée, favorisera l'accès à la pratique artistique amateur dans les projets issus de ce programme et prendra davantage en compte la contribution de la culture au développement social de Montréal.*

Déjà, l'Entente sur le développement culturel entre la Ville et le Ministère de la culture et des communications du Québec appuie financièrement des initiatives et des projets de médiation culturelle dans les arrondissements. Ces actions visent à contrer l'exclusion culturelle spécifiquement dans les quartiers et les zones sensibles de Montréal.

En plus de l'importance des arts et de la culture comme facteurs d'insertion sociale, il faut également noter que les rapports étroits entre le culturel et le social s'incarnent fortement par l'économie sociale. Des entreprises montréalaise d'économie sociale, 20 % agissent dans le domaine de la culture et sont un facteur important d'accessibilité et de démocratisation culturelles¹³.

3.5 Le loisir culturel et la pratique artistique amateur

Le loisir culturel et la pratique artistique amateur sont, entre autres, des outils d'initiation aux arts et à la culture. Ils constituent des moyens efficaces pour démocratiser la culture, tout en étant un facteur d'intégration et de cohésion sociales souvent sous-estimé, mais combien essentiel dans chacun des arrondissements. A titre d'exemple, considérant le caractère cosmopolite de Montréal, les pratiques artistiques reliées au patrimoine d'expression agissent comme moyen de transmission, de réappropriation et de conservation des traditions culturelles des multiples communautés qui composent Montréal.

Le loisir culturel correspond à une pratique choisie par plaisir qui favorise le développement personnel, la formation et la créativité. Il regroupe plusieurs champs d'activités, notamment le loisir scientifique, les activités liées au patrimoine culturel et immatériel et celles reliées à la pratique artistique amateur.

De manière plus spécifique, la pratique artistique amateur se caractérise par la participation active et concrète des citoyens à un processus de création dans différentes disciplines artistiques, qu'il s'agisse de théâtre, de danse, de musique, d'arts visuels, d'arts médiatiques ou de création littéraire.

La pratique d'une discipline artistique en amateur favorise le développement de la créativité, du sens critique, de l'imagination, de l'ouverture d'esprit. Ainsi, la boucle est bouclée: souvent inspirée par la fréquentation des créateurs et artistes professionnels, cette pratique favorise à son tour le développement de publics pour la diffusion professionnelle.

A l'échelle de la Ville, il est nécessaire d'exercer une fonction de veille portant à la fois sur les pratiques, les goûts et les besoins de la population et sur ce qui se fait ailleurs en loisir culturel. De plus, la Ville doit appuyer les recherches novatrices et les besoins émergents, encourager et valoriser les meilleures pratiques artistiques amateurs montréalaises.

Comme pour les lieux de diffusion de la culture professionnelle, les arrondissements sont les maîtres d'œuvre de l'offre de services en loisir culturel et en pratique artistique amateur. C'est dans chaque arrondissement que s'élaborent, en partenariat avec les collectivités, les orientations qui soutiennent le développement du loisir culturel. Cette approche veut encourager la participation des citoyens à la réalisation de leur propre expérience de loisir en leur permettant d'être des acteurs dans leur milieu.

Les activités de loisir culturel permettent de tisser des liens entre les citoyens et les intervenants culturels du milieu. L'implication d'artistes professionnels, d'experts reconnus, d'animateurs culturels et de pédagogues contribue à l'enrichissement de la qualité des activités et des projets.

Enfin, les citoyens qui pratiquent un loisir culturel dans leur milieu de vie développent un sentiment d'appartenance à leur quartier, à leur arrondissement. Le développement de ce sentiment d'appartenance étant encore plus fort chez les citoyens qui s'adonnent à une activité de pratique artistique en amateur, il est important de leur donner accès à des lieux adaptés aux spécificités de leur pratique. De ce fait, le lieu de pratique culturelle favorise la convergence des ressources culturelles et devient un élément central de la vie de quartier.

12 La Ville s'engage à soutenir le loisir culturel et la pratique artistique amateur :

- a) en encourageant fortement la contribution d'artistes professionnels et d'experts reconnus à des projets réalisés avec les citoyens ;
- b) en élaborant des programmes de soutien aux événements de loisir culturel mettant entre autres en valeur toute la richesse du patrimoine d'expression montréalais ;
- c) en créant un fonds destiné à la mise à niveau et le développement des infrastructures de loisir culturel.

mutuellement, transmettre des valeurs, favoriser le dialogue des cultures, se construire une identité, interagir et échanger avec le monde.¹⁴ »

Au cours des États généraux des musées montréalais, en 2003, la SDMM a proposé à la Ville de s'engager dans un nouveau partenariat avec ses musées¹⁵. La Ville accepte d'emblée de donner suite à cette proposition. Celle-ci ne peut qu'être bénéfique pour l'ensemble des citoyens et fera des musées montréalais des partenaires privilégiés de la mise en œuvre de sa nouvelle politique de développement culturel.

3.6 Un partenariat avec les musées

La population montréalaise peut compter sur de nombreux musées, centres d'exposition et d'interprétation, centres d'archives, dont la mission est l'acquisition, la mise en valeur et la diffusion du patrimoine et qui sont autant d'outils privilégiés d'accès à la connaissance et à la culture.

Parmi les 10 endroits les plus visités à Montréal en 2004, sept d'entre eux (en incluant le Centre des sciences au Vieux Port) sont des musées.

Casino de Montréal :	6 251 933
Vieux Port de Montréal :	5 523 421
Centre Bell :	1 452 364
Jardin botanique et Insectarium :	964 520
Biodôme :	805 463
Musée des beaux-arts :	382 173
Parc olympique :	291 672
Pointe à Callière :	277 548
Musée d'art contemporain :	170 117
Planétarium :	134 024

Source : Tourisme Montréal, Indicateur Plus, décembre 2004, cumulatif pour l'année 2004.

Comme le souligne la Société des directeurs des musées montréalais (SDMM), « (...) les musées représentent autre chose que le simple cadre de leçons d'éducation. Ce sont des agoras, des lieux pour apprendre à vivre ensemble, se comprendre

Ce partenariat s'applique à plusieurs dimensions de l'action culturelle de la Ville. Certaines d'entre elles sont traitées ailleurs dans ce document, notamment le travail conjoint avec les lieux municipaux de diffusion ou avec les commissions scolaires, la stratégie de financement des arts et de la culture, les pôles culturels et la signalisation.

La Ville souhaite toutefois que ce partenariat accorde la préséance à la médiation culturelle, en particulier auprès des jeunes.

13 La Ville fera des musées montréalais des partenaires privilégiés de la mise en œuvre de l'ensemble de sa politique de développement culturel. Ce partenariat mettra l'accent sur la médiation culturelle auprès des Montréalais, en particulier les jeunes.

Pour accroître l'accessibilité au savoir, à la culture et au patrimoine, la Ville a progressivement mis en place, outre ses bibliothèques et ses lieux de diffusion, des institutions de conservation et de diffusion reconnus : le musée Pointe-à-Callière, le Centre d'histoire de Montréal et le Musée de Lachine ainsi que les quatre *Muséums Nature* : le Jardin botanique, l'Insectarium, le Biodôme et le Planétarium¹⁶.

À l'occasion du 35^e anniversaire de Montréal, le musée Pointe-à-Callière a été érigé par la Ville, avec l'appui des gouvernements, sur les lieux mêmes de la fondation de Ville Marie. Depuis son ouverture,

en 1992, Pointe-à-Callière a accueilli plus de deux millions de visiteurs attirés par son architecture, son site archéologique et la qualité de ses expositions internationales.

Actuellement, la Ville en est le principal bailleur de fonds et les gouvernements ne contribuent pas à ses frais de fonctionnement. Cela est d'autant plus étonnant que ce musée est le deuxième en importance à Montréal (à l'exception des musées scientifiques) par son nombre de visiteurs. Pointe-à-Callière est déjà, dans les faits, un musée national. Un projet d'expansion, déjà élaboré, permettrait d'en faire un musée archéologique de calibre international et, pour l'industrie touristique, un attrait de premier ordre.

La Ville souhaite donc la mise en place d'un véritable partenariat avec les gouvernements du Québec et du Canada pour faire de Pointe-à-Callière un véritable musée national et lui fournir les ressources nécessaires à son développement futur.

14 **La Ville fera reconnaître Pointe-à-Callière comme un musée national.**

Le Centre d'histoire de Montréal et le Musée de Lachine sont des musées municipaux dont les ressources sont modestes et qui ont une importante mission d'initiation et de vulgarisation.

Depuis 1983, des centaines de milliers de personnes – dont un grand nombre d'étudiants de tous âges et de nouveaux arrivants – se sont familiarisées avec l'histoire et le patrimoine de Montréal grâce au Centre d'histoire de Montréal, soit par ses expositions à la caserne de la Place d'Youville, soit par son animation et ses projets spéciaux. C'est une institution muséale reconnue depuis 2000.

Le Musée de Lachine regroupe un site et une collection archéologique classés, une collection artistique et historique, les bâtiments complets les plus anciens de l'île de Montréal ainsi qu'un jardin de sculptures d'envergure.

La Ville augmentera les ressources de ces musées municipaux afin de leur permettre de mieux s'acquitter de leur mission.

La culture scientifique est une composante indissociable du développement culturel. De plus, elle occupe à Montréal une place de choix.

« La culture scientifique propose à tous les citoyens de participer à l'imaginaire scientifique, de partager équitablement les savoirs et de créer de nouvelles formes d'expression et de solidarité pour assurer un avenir durable. A tous les jours, les artisans et les bénévoles montréalais innovent dans des domaines d'animation culturelle comme la robotique, la bande dessinée et la circulation sociale des savoirs, l'astronomie et les arts plastiques, les biotechnologies, la création littéraire, les jeux virtuels ou l'éthique de la citoyenneté. » (...)

« Montréal, ville du savoir, est aussi un pôle important de la médiation scientifique au Québec. En effet, Montréal regroupe tous les intervenants majeurs dans les domaines de la communication publique des sciences, de l'édition scientifique, de la médiation documentaire des sciences, du loisir scientifique et de la muséologie des sciences. »

Mémoire conjoint de Science pour tous et de la Société pour la promotion de la science et de la technologie, février 2005, pp. 4 et 5.

La Ville a développé, depuis trois quarts de siècle, le plus grand complexe de muséums de sciences naturelles au Canada, qui accueille annuellement plus de deux millions de visiteurs, dont 600 000 jeunes : le Jardin botanique, l'Insectarium, le Biodôme et le Planétarium.

14 Extrait du mémoire de la Société des directeurs des musées montréalais (SDMM), février 2005, p. 15.

15 Cf. le site web de la SDMM : www.museesmontreal.org.

16 La Ville est également propriétaire du terrain et des immeubles abritant le Musée du Château Dufresne et le Musée Stewart.

Ces quatre institutions, comme le Cosmodôme, reçoivent déjà un appui financier de la Communauté métropolitaine de Montréal et du gouvernement du Québec, consacrant ainsi leur reconnaissance à l'échelle de la région et de tout le Québec. Le Jardin botanique, l'Insectarium et le Biodôme sont déjà regroupés à l'intérieur du pôle Maisonneuve¹⁷.

Le Planétarium, actuellement situé au centre-ville, a accueilli, depuis 1966, plus de 5 millions de visiteurs, mais il a atteint la fin de sa vie utile. La Ville projette de construire un nouveau Planétarium, avec l'appui financier des gouvernements et du secteur privé. Situé à proximité du Biodôme, il rejoindra ainsi les autres muséums de sciences naturelles et en renforcera la masse critique. Son impact sur la culture scientifique sera encore plus élevé après la mise à jour de son contenu, tout en ajoutant à l'attrait touristique du pôle Maisonneuve et de l'est de Montréal.

Par ailleurs, depuis son ouverture en 2000 dans le Vieux Port, le Centre des sciences de Montréal accueille annuellement plus de 600 000 visiteurs, majoritairement des jeunes. Il a ainsi comblé un besoin criant dans la chaîne muséale qui nourrit la culture scientifique des Montréalais.

Au-delà des musées, les relations entre les arts, les sciences, la technologie et le patrimoine sont de plus en plus nombreuses et font partie de la personnalité distinctive de Montréal comme métropole culturelle. Cet aspect sera examiné au chapitre suivant.

3.7 Le Réseau Patrimoine Montréal

Le rapport Chambers définit ainsi le patrimoine :
« Le patrimoine désigne tout objet ou ensemble, naturel ou culturel, matériel ou immatériel, qu'une collectivité reconnaît pour ses valeurs de témoignage et de mémoire historique en faisant ressortir la nécessité de le protéger, de le conserver, de se l'approprier, de le mettre en valeur et de le transmettre¹⁸. »

Le patrimoine, sous toutes ses formes, ne peut être valorisé, respecté et conservé que s'il est présent à l'esprit de l'ensemble de la population. Dans cette optique, le projet Réseau Patrimoine Montréal (RPM), objet d'un consensus au Sommet de Montréal, a été retenu comme prioritaire.

« Le Réseau Patrimoine Montréal vise à favoriser le regroupement d'intervenants du milieu du patrimoine, à faciliter le partage des ressources et des savoir-faire et à offrir à ses membres, qu'il s'agisse d'associations ou d'institutions, plus de visibilité pour contribuer à faire connaître toutes les formes de patrimoine. »

Politique du patrimoine de la Ville de Montréal, mai 2005, p. 52.

Les principaux acteurs du RPM seront ceux qui assurent actuellement la diffusion du patrimoine montréalais, notamment les musées, centres d'archives, équipements municipaux, sociétés d'histoire, organisateurs d'événements et de circuits thématiques, animateurs de lieux patrimoniaux et de centres d'interprétation, guides de visites patrimoniales et archéologiques.

En plus de rendre accessible et intelligible le patrimoine montréalais, le Réseau Patrimoine Montréal renforcera l'identité montréalaise, sa diversité et sa richesse, et dotera Montréal d'une offre patrimoniale améliorée, à la fois richesse culturelle et attrait touristique.

15 *La Ville favorisera la mise en œuvre du Réseau Patrimoine Montréal, dont le principal mandat sera de faire connaître les institutions et les intervenants en patrimoine et de promouvoir leurs activités. Dans ce but, le RPM réunira et mettra à contribution un grand nombre de ressources en vue de rejoindre efficacement le plus vaste public possible.*

Enfin, pour encourager les citoyens, en particulier les jeunes, à fréquenter les salles de spectacles, les musées et autres lieux culturels, la Ville de Montréal appuie un projet de « vitrine culturelle ». Lieu d'exploration et de découverte des programmations, permettant l'achat de billets réguliers ou de dernière minute, elle incitera les spectateurs et – avec ses tarifs spéciaux – les moins nantis, à entrer en contact avec l'art, dans ses formes même les plus audacieuses, favorisant ainsi le développement de nouveaux publics.

¹⁷ Le Pôle Maisonneuve a été identifié ainsi par Tourisme Montréal. Le périmètre de ce pôle touristique inclut les installations olympiques, le Biodôme, le Jardin botanique, l'Insectarium, le parc Maisonneuve et le château Dufresne.

¹⁸ Énoncé d'orientation pour une politique du patrimoine, Rapport du Groupe conseil présidé par Madame Gretta Chambers, janvier 2004, p.4.

4.1 D'abord les créateurs et les artistes

À Montréal, la culture est avant tout le fruit d'une masse critique de créateurs de diverses disciplines, interagissant, investissant leurs ressources dans leur travail. Leur apport assure la vitalité de la création en intégrant l'innovation technologique et médiatique à mesure qu'elle apparaît, contribuant ainsi à créer de nouvelles formes d'expression, souvent dans le cadre de collaborations et d'échanges interdisciplinaires, interculturels, internationaux.

« Les arts et la culture sont, par excellence, le lieu d'où émerge la créativité et l'innovation. Une vie culturelle foisonnante est intrinsèquement liée à ce qu'on appelle les « villes créatives » qui se positionnent avantageusement sur l'échiquier de la nouvelle économie.

Cependant, d'abord et avant tout, les arts sont des producteurs de sens. Ce qu'ils produisent s'adresse à l'âme, et donc à la partie intangible des hommes. Ils offrent des lectures sur le monde, éveillent les consciences, ouvrent vers d'autres possibles.

Chiffrer leur impact est impossible.

En ce sens, la future Politique culturelle de Montréal doit servir de base afin de rendre possible, par des éléments facilitateurs ou par des programmes, le travail essentiel des artistes. »

Mémoire du Conseil québécois du théâtre, février 2005, p. 23.

Cette vitalité, appréciée des Montréalais comme des visiteurs, se traduit par une multitude de créations, allant des grands succès populaires aux événements de pointe, qui confèrent à Montréal une authentique crédibilité artistique et contribuent à son rayonnement, ici et ailleurs.

La taille et le morcellement du marché local constituent pour les artistes autant de contraintes créatrices, qui les amènent à se renouveler sans cesse pour garder et accroître leurs publics. Bien organisés -

regroupements créatifs, institutions, écoles, industries, organismes de représentation - les milieux culturels montréalais font néanmoins toujours prévaloir la création, ce qui fait de Montréal un véritable laboratoire artistique et culturel.

Pour la Ville, – comme, de plus en plus, pour l'ensemble de la société montréalaise – cette puissance créatrice, en plus de faire partie de son identité, est un atout majeur dans son positionnement international. La Ville se doit d'identifier quels moyens utiliser pour contribuer à ce que Montréal demeure, au plan artistique, une métropole de création.

Le premier de ces moyens concerne évidemment le respect de toute forme de propriété intellectuelle. Même si cette préoccupation est déjà très présente, la Ville procédera à un examen de l'ensemble de ses pratiques à cet égard. Il en va de même dans le cas des lois sur le statut de l'artiste.

Sur ce dernier point, pour la Ville, la distinction entre artiste professionnel et praticien artistique amateur est très claire. Qu'une personne physique qui pratique un art à son propre compte et qui offre ses services moyennant rémunération soit étiquetée « de la relève », « de l'émergence », qu'elle doive simultanément occuper d'autres emplois ou que ses revenus d'artiste soient minimes ne met pas en cause son statut d'artiste.

4.2 La puissance créatrice, les nouvelles pratiques artistiques

Montréal se caractérise par la qualité de sa création et par son avant-garde artistique. En cela, elle se démarque d'autres villes de sa taille, qui aspirent au statut de métropole culturelle, mais dont l'activité est davantage marquée par des créneaux traditionnels et par la diffusion de créations venues d'ailleurs.

Véritable laboratoire de productions artistiques et culturelles – notamment du côté des arts de la scène : théâtre, danse, littérature, musique, arts du cirque – Montréal maintient de hauts standards de qualité et de professionnalisme ainsi qu’un fort volume d’activités et de visibilité.

C’est dans la création, que se définit l’identité de Montréal et que réside son avance stratégique. Il faut maintenir cette position à tout prix.

Cette orientation vers l’innovation et la créativité est d’ailleurs caractéristique de nombreux aspects de la vie montréalaise. Les secteurs de pointe de son économie ainsi que son réseau d’universités et de grandes écoles sont également orientés vers la recherche, le développement et les nouvelles technologies.

La force du milieu culturel montréalais tient à un équilibre entre les grandes institutions qui assurent une partie du rayonnement de Montréal et les nombreux organismes et festivals axés sur la création, qui permettent à des publics ciblés des contacts fréquents avec ce qui se fait de mieux, ici et ailleurs.

Par ailleurs, les créateurs, artistes et artisans montréalais sont polyvalents et apprennent rapidement. Dans tous les secteurs, les projets sont obligatoirement multiples et doivent se renouveler rapidement à cause d’un public restreint. L’émergence d’hebdomadaires culturels urbains a mis en lumière cette quantité exceptionnelle de créations originales présentées à Montréal, dans divers types de lieux, sans distinction de langue et de genre.

Ce sont ces nouvelles pratiques artistiques, cette culture et ces lieux, qu’ils soient *mainstream*, d’avant-garde ou *alternatifs*, qui font une bonne partie de l’originalité et de la force de la production montréalaise. Tant les jeunes que les chercheurs et praticiens culturels de longue date participent à la santé de cette masse critique, sur laquelle il faut veiller.

Un certain nombre de pistes doivent être mises de l’avant pour que Montréal continue de se distinguer comme une métropole culturelle marquée par la créativité et l’innovation :

- valoriser l’innovation et le risque, qu’ils proviennent des artistes de la relève, des organismes culturels, des festivals ou des grandes institutions ;
- valoriser les échanges interculturels ;
- favoriser la synergie entre les milieux du savoir et de la recherche et les milieux culturels, de même que les échanges inter-disciplinaires ;
- encourager les projets liant les arts et les technologies ;
- favoriser la consolidation et le développement des festivals et événements axés sur la création actuelle ;
- assurer un meilleur soutien aux nouvelles pratiques artistiques ;
- donner les moyens aux organismes d’accueillir des créateurs talentueux venus d’ailleurs pour travailler à l’élaboration d’œuvres originales dans tous les secteurs de la création ;
- favoriser, en rapport étroit avec le programme des relations internationales de la Ville, une meilleure connaissance de la création montréalaise en vue d’en élargir la visibilité, la diffusion et l’accueil ;
- accueillir de grands forums culturels internationaux.

16 *La Ville, par son Conseil des arts autant que par ses services, arrondissements et sociétés par-municipales, appuiera les initiatives qui font en sorte que Montréal continue de se démarquer par sa créativité, par le risque artistique et par le caractère innovateur de sa production culturelle.*

La cyberculture n’est pas un phénomène éphémère. Le monde actuel repose sur des bases sociales et économiques différentes de celui qui l’a précédé. À l’heure où l’interaction entre les arts et les nouvelles technologies marque une nouvelle frontière culturelle dans le monde, Montréal peut se targuer d’être l’une des capitales mondiales de la cyberculture – définie comme l’expression artistique et sociale de la pénétration du numérique dans la quasi-totalité des activités humaines.

« L'économie technologique étant dominante à Montréal, son influence sur la culture montréalaise est par conséquent à reconnaître. Le code de référence culturelle montréalais évolue en effet désormais sous son influence de fond. On pourrait même affirmer que la culture du Montréal contemporain, moderne grâce à sa capacité d'innovation et son ouverture sur le monde, puise fortement à même la science technologique. »
Extrait du mémoire de l'Université Concordia, février 2005, p. 10.

Par ses centres et sa production en arts médiatiques, la remarquable contribution de ses universités¹⁹, la diversité et la renommée de ses penseurs cyberculturels et l'ingéniosité de ses chercheurs, par le nombre et la qualité de ses revues électroniques, Montréal jouit d'une réputation enviée dans l'univers cyberculturel mondial. De plus, une portion substantielle de la production mondiale de logiciels d'animation et d'effets spéciaux appartient à des entreprises montréalaises ou fortement établies à Montréal.

« Plusieurs créneaux de production des contenus numériques (jeu vidéo, information culturelle et création culturelle) constituent une véritable industrie culturelle, qui joue à Montréal et au Québec un rôle moteur, en produisant des contenus originaux qui contribuent à enrichir et à faire rayonner la culture montréalaise et québécoise (...) »

« Dans le créneau de la création culturelle, des artistes et des chercheurs montréalais produisent, sur une base encore artisanale, des œuvres ou des projets ayant recours aux technologies numériques interactives, notamment au sein de la Société des arts technologiques (SAT), avec l'aide de la Fondation Daniel-Langlois ou dans le cadre d'Hexagram (...) »

Réussir @ Montréal, Stratégie de développement économique 2005-2010, Ville de Montréal, p. 51.

Déjà active en cyberculture via l'action du Conseil des arts de Montréal dans le domaine des arts médiatiques, la Ville sera très atten-

tive aux besoins des milieux cyberculturels montréalais, que ceux-ci soient davantage orientés vers l'art, la recherche ou le développement industriel, de manière à ce que son apport soit toujours pertinent et efficace.

17 *En matière de cyberculture, en plus de la mise en œuvre des actions prévues dans sa Stratégie de développement économique 2005-2010, la Ville participera, en collaboration avec les milieux concernés et ses partenaires institutionnels, aux travaux d'une cellule permanente de veille, dans le but de s'assurer des conditions favorables à la consolidation et à l'essor de la cyberculture à Montréal et à la croissance de sa notoriété à l'échelle internationale.*

4.3 Montréal, ville de festivals

Montréal est reconnue internationalement pour la qualité de ses festivals, qui connaissent depuis deux décennies un essor sans précédent. La croissance du nombre de ces manifestations culturelles repose d'abord sur l'esprit très convivial des Montréalais, sur l'excellence des entreprises culturelles et sur la diversité des secteurs artistiques.

Ce phénomène a généré des retombées culturelles, économiques et touristiques sans comparaison aucune en Amérique du Nord et favorisé un remarquable processus d'échanges internationaux. Une centaine de festivals et événements, dont près de la moitié ont une portée internationale, ont lieu annuellement à Montréal. Certains événements de masse peuvent rassembler jusqu'à 200 000 personnes de tous âges et de toutes origines, en même temps et dans un même lieu, sans problèmes majeurs de sécurité.

Par ailleurs, à divers moments de l'année, des événements artistiques de haut calibre et

¹⁹ Particulièrement d'Hexagram, « (...) né de la jonction des visions des deux principales universités en arts médiatiques, Concordia et l'UQAM, dans le but d'intégrer la complémentarité de leurs expertises en arts médiatiques, pour faire de Montréal un foyer de créativité et de développement de portée internationale. », (Mémoire d'Hexagram, février 2005, p. 1)

²⁰ En 1996, une étude réalisée par la Chaire de tourisme de l'UQAM évaluait à 139 millions de dollars les retombées économiques de quatre festivals montréalais : le Festival international de Jazz de Montréal, le Festival Juste pour rire, les Francofolies de Montréal et le Festival des films du monde. En 2000, l'étude KPMG réalisée pour le compte de Tourisme Québec évalue à 259 millions de dollars les retombées économiques de dix grands festivals et événements québécois, incluant le Festival international de Jazz de Montréal, le Festival Juste pour rire et les Francofolies de Montréal. En l'absence d'études plus ciblées et compte tenu de l'impact touristique des autres festivals et événements montréalais ainsi que du délai écoulé, le chiffre de 200 M\$ nous apparaît réaliste.

des événements émergents font connaître le travail de recherche des créateurs d'ici et d'ailleurs, élargissant ainsi les publics et renforçant le goût des Montréalais pour l'innovation et la création contemporaine.

Tous ces événements revêtent une importance stratégique pour le *branding* de « Montréal, ville de festivals » et une bonne partie d'entre eux pour son développement touristique : ils génèrent des retombées de quelque 200 millions de dollars²⁰ pour l'économie montréalaise et de substantielles rentrées fiscales pour les gouvernements.

Par le biais de son Bureau des festivals, créé en 1988, la Ville accorde annuellement aux festivals un soutien financier ainsi qu'un support technique. En y ajoutant la participation du Conseil des arts de Montréal à certains festivals, il s'agit d'une contribution annuelle d'une valeur de près de cinq millions de dollars. Par ailleurs, comme dans le cas des grandes institutions culturelles, la Communauté métropolitaine de Montréal n'a pas encore participé au financement des festivals, qui attirent pourtant en grand nombre des citoyens de toute la région.

Montréal, dont la réputation, ici et ailleurs, est liée à la valorisation de la création sous toutes ses formes, doit veiller à la bonne santé de ses festivals et événements, de portée internationale, axés sur la diffusion de la création actuelle, que ce soit en arts de la scène, en arts visuels, en audiovisuel, en arts médiatiques ou en littérature.

En plus de sensibiliser le public montréalais aux meilleures productions, aux œuvres et aux courants les plus novateurs, ces festivals permettent de combler une partie de l'important déficit d'accueil de productions et d'organismes étrangers. La situation est d'autant plus délicate que nos artistes et nos compagnies, ambassadeurs de la créativité montréalaise, sont de plus en plus présents à l'étranger, sans pouvoir rendre la pareille. En situation de déficit d'accueil, une métropole, si créative soit-elle, risque de se marginaliser et d'affaiblir grandement son rayonnement.

« *Les festivals de création contemporaine sont riches de leur parti pris envers la création, de leur réputation d'excellence, du soutien inconditionnel de leur milieu et de leur public, de leur prestige international — ils font incontestablement partie de la signature de la Ville de Montréal. Mais toutes ces richesses masquent leur indicible pauvreté. Leur poids est en effet bien léger quand vient le temps de trouver leur financement.* »

Mémoire du Festival de théâtre des Amériques, février 2005, p. 3.

La fin des opérations du Festival international de nouvelle danse, en 2003, a rappelé, si c'était nécessaire, les difficultés réelles vécues par nombre de ces manifestations. Comme les gouvernements, la Ville de Montréal est préoccupée par la situation précaire de plusieurs de ces festivals et événements et considère que, pour assurer leur pérennité, ceux-ci devront faire l'objet d'un plan de développement à long terme.

12 *La Ville contribuera, en concertation avec ses partenaires publics et son Conseil des arts, à la définition et à la mise en œuvre d'un plan de développement à long terme des festivals et événements culturels montréalais, de portée internationale, axés sur la diffusion de la création actuelle.*

Même si les grands événements et festivals culturels de masse sont devenus l'un des piliers de l'activité culturelle et touristique montréalaise, particulièrement au cours de l'été, leur succès reste soumis à des facteurs incontrôlables : climat, sécurité internationale et fluctuations du marché touristique. Par ailleurs, d'autres villes du nord-est américain se dotent de moyens adéquats pour appuyer l'organisation de leurs propres festivals.

Afin d'assurer la pérennité des grands festivals culturels montréalais, il faut en stabiliser le financement et en accroître le rayonnement, notamment par une mise en marché mieux adaptée à la concurrence.

10 *En concertation avec ses partenaires publics et Tourisme Montréal, la Ville contribuera à la définition et à la mise en œuvre d'un plan de développement à long terme des grands festivals culturels montréalais.*

4.4 Le Conseil des arts de Montréal

Dès 1956, la Ville confie au « Conseil des arts de la région métropolitaine » le « mandat de coordonner et encourager des initiatives d'ordre culturel dans la région, en accordant notamment une aide financière aux manifestations artistiques de qualité sur la scène montréalaise²¹. » Plus vieille institution municipale du genre au Canada, le Conseil a fait école. Son budget de départ de 129 000 dollars a plus que décuplé, en 1980, au moment où la responsabilité du Conseil est transférée à la Communauté urbaine de Montréal.

« Les métropoles qui réussissent à se positionner à l'échelle internationale sont celles qui parviennent à mettre en valeur la capacité de création et d'innovation de leurs différents milieux. Le fait est que le Conseil des arts possède la structure et l'expertise professionnelle nécessaires pour en faire le meilleur outil de repérage de la créativité montréalaise. »

Rapport Bachand, p. 44.

Le milieu des années 80 est marqué par un essor considérable d'un Conseil des arts orienté vers l'excellence artistique : augmentation substantielle du budget, programmes de tournées dans l'île, inauguration de la Maison du Conseil des arts. Le *Grand Prix du Conseil des arts*, remis depuis 1985, est une distinction très prestigieuse. Au cours des années 90, le budget du Conseil des arts connaîtra une longue période de gel, pour recommencer à croître à compter de 2003. Cette croissance se poursuivra au cours des prochaines années.

A la faveur de la croissance de son budget, le Conseil a été en mesure, au cours des dernières années, de soutenir davantage l'innovation, la relève et l'émergence, notamment en accueillant dans ses programmes une cinquantaine de nouvelles compagnies artistiques et par la mise au point, conjointement avec le Forum Jeunesse, d'un plan d'action pour outiller la relève culturelle. Le Conseil a également favorisé l'inclusion des créateurs et artistes provenant des communautés ethnoculturelles.

Par ailleurs, le Conseil a mené une réflexion stratégique dans le but d'améliorer et de simplifier son propre fonctionnement. La création de comités consultatifs sectoriels, la modification de son règlement – permettant d'augmenter le nombre de ses membres et de nommer des personnes encore actives dans la vie artistique – et la mise au point pour 2006 d'un système de financement pluriannuel font partie des mesures mises en place pour y arriver.

A compter de 2006, le Conseil des arts relèvera de l'agglomération²². C'est le conseil de l'agglomération qui déterminera les grandes orientations du Conseil des arts et qui en nommera les administrateurs. La Ville, qui jouera un rôle majeur au sein de ce conseil, favorisera un rapport entre les deux instances qu'on peut résumer par la célèbre formule diplomatique : non ingérence et non indifférence.

Dans cet esprit et dans celui des conclusions du Comité directeur sur l'harmonisation des programmes de soutien aux organismes culturels²³, la Ville désire faire connaître deux orientations claires et complémentaires.

- D'abord elle considère que le Conseil des arts de Montréal :
 - doit s'investir pleinement dans les rôles

²¹ Tiré du site Internet du Conseil des arts de Montréal : <http://www.artsmontreal.com/>.

²² Constitué par le projet de loi 9, adopté par l'Assemblée nationale en décembre 2003, le conseil d'agglomération de Montréal prendra forme concrètement le 1^{er} janvier 2006, lors de la reconstitution des quinze villes défusionnées de Montréal, à la suite des résultats des référendums du 20 juin 2004.

²³ Le Comité directeur sur l'harmonisation des programmes était composé de représentants des milieux culturels, du Conseil des arts, du Service du développement culturel et des arrondissements. Il a remis son rapport en août 2003.

qui lui sont reconnus : le soutien à des organismes artistiques professionnels à but non lucratif, le soutien au développement disciplinaire et la reconnaissance de l'excellence ;

- doit jouir, pour bien s'acquitter de ses responsabilités, de toute l'autonomie nécessaire, afin que les choix effectués soient strictement dictés par des critères fondés sur l'excellence artistique ;

- La Ville veut également favoriser le développement d'une culture de coopération entre les milieux culturels, le Conseil des arts, le Service du développement culturel et les arrondissements. Un mécanisme permanent d'échanges sera donc mis en place pour faciliter la discussion des dossiers stratégiques d'intérêt commun²⁴.

20 *La Ville fera confirmer l'autonomie juridique du Conseil des arts de Montréal, liée aux responsabilités qui lui sont attribuées, soit le soutien à des organismes artistiques professionnels à but non lucratif, le soutien au développement disciplinaire et la reconnaissance de l'excellence.*

21 *La Ville instituera un mécanisme administratif permanent de coopération entre les milieux culturels et les instances de la Ville afin de s'assurer que les dossiers stratégiques d'intérêt commun fassent l'objet d'échanges réguliers et d'un suivi approprié.*

4.5 Une vision globale du soutien financier aux arts et à la culture

Même si les gouvernements – compte tenu des moyens dont ils disposent – fournissent la plus grande partie de l'aide publique aux arts et à la culture, la Ville a également un rôle à jouer et souhaite, plus que jamais, à la fois orchestrer les solutions et en faire partie.

Compte tenu de l'étranglement budgétaire qu'occasionne à la Ville son cadre fiscal actuel, ces solutions doivent être examinées d'une manière globale. À cet effet, il est indispensable d'étudier l'ampleur relative de l'effort consenti par chacun des partenaires.

De 8,6 millions de dollars qu'il était depuis 1990 jusqu'à la création de la nouvelle Ville, en 2002, le budget du Conseil des arts de Montréal est maintenant de 10 millions de dollars, soit une augmentation de près de 16 % en trois ans, ce qui est considérable, dans le contexte actuel.

Comment évaluer l'ampleur de cet effort ? La Ville fait-elle vraiment sa part ? Comment se compare la contribution de la Ville à celle des gouvernements ?

	Budget conseil des arts	Budget global	Contribution par 1000 \$ de dépenses
Montréal	10 millions \$	4 milliards \$	2,50 \$
Québec	70 millions \$	55 milliards \$	1,27 \$
Canada	150 millions \$	200 milliards \$	0,75 \$

A l'examen de ces chiffres, on constate que la Ville verse 2.50 dollars pour chaque 1000 dollars dépensé, ce qui représente près de deux fois plus d'argent que le Gouvernement du Québec et plus de trois fois plus que le Gouvernement du Canada. Cette comparaison est d'autant plus frappante que la principale source de revenu de la Ville est l'impôt foncier – qui taxe sans tenir compte de la capacité de payer – alors que les gouvernements peuvent compter sur une fiscalité infiniment plus diversifiée et qui permet d'effectuer des prélèvements en fonction de la capacité de payer de chacun.

La Ville mène, depuis plusieurs années, une bataille intense pour obtenir du gouvernement du Québec la possibilité de diversifier ses sources de revenus et de s'acquitter de ses obligations de métropole, notamment en matière culturelle.

Même si sa performance se compare plus qu'avantageusement à celle des gouvernements, la Ville a l'intention de continuer à augmenter le budget du Conseil des arts de Montréal, compte tenu de l'importance stratégique du développement artistique et culturel de Montréal et du rôle marquant du Conseil comme premier instrument de repérage de la créa-

tivité montréalaise, mais cet effort ne peut qu'être lié à une amélioration significative de son cadre fiscal actuel.

2 *La Ville poursuivra son effort d'augmentation du budget du Conseil des arts de Montréal, amorcé en 2003. Toutefois, cet effort sera lié à une amélioration significative de son cadre fiscal actuel.*

Une vision globale du financement des arts et de la culture implique nécessairement la participation de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Montréal accueille plusieurs grandes institutions culturelles – musées, orchestres symphoniques, compagnies de théâtre, d'opéra, de ballet – dont le rayonnement s'étend à toute la région et souvent au-delà. Le Conseil des arts de Montréal consacre une part notable de son budget à les soutenir.

L'action de ces institutions a une importance considérable. Elles contribuent à offrir aux citoyens de la région métropolitaine les meilleures œuvres du patrimoine culturel mondial, fournissent aux artistes et au personnel technique d'importants centres de création, de production et d'emploi, favorisent le tourisme culturel et l'activité économique de la région et contribuent au rayonnement international de Montréal. En raison de l'envergure et du rayonnement des ces grandes institutions, il est logique que leur financement relève, en plus des gouvernements, de l'ensemble de la région qui profite de leur présence.

Alors que les institutions montréalaises comblent en moyenne 27,5 % de leurs besoins avec les contributions du Québec, elles en règlent moins de 5 % avec celles du Canada. Par ailleurs, la contribution de la

Ville est de 2,1%, alors que celle des villes canadiennes est en moyenne de 4,9%²⁵. Cette situation tient en partie au gel du budget du Conseil des arts de la CUM, de 1990 à 2001, mais une part importante de l'explication est que la région, hors de l'île, ne participe pas à leur financement.

« R-1 : *Que la Ville de Montréal demande à la Communauté métropolitaine de Montréal de reconnaître la pertinence d'un financement régional en consentant un soutien financier aux grandes institutions culturelles et aux événements à caractère métropolitain.* »

Extrait du compte rendu des recommandations de la Commission permanente du conseil sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie, portant sur Le soutien financier aux grandes institutions culturelles à caractère métropolitain, 18 avril 2005.

Le développement des arts et de la culture faisant partie des compétences de la Communauté métropolitaine de Montréal, une contribution de la CMM serait d'autant plus pertinente qu'en moyenne, le tiers des spectateurs ou des visiteurs des institutions culturelles du territoire de la CMM proviennent de l'extérieur de l'île. Le même raisonnement s'applique, d'ailleurs, pour les grands festivals. De plus, la CMM apporte déjà une contribution financière aux institutions vouées à la culture scientifique sur son territoire²⁶.

2 *La Ville fera une priorité de l'obtention d'une contribution financière de la Communauté métropolitaine de Montréal au financement des arts et de la culture. Cette contribution s'appliquera particulièrement aux grandes institutions culturelles montréalaises ainsi qu'aux grands festivals. En ce qui concerne les organismes artistiques, par souci d'efficacité et de cohérence, cette contribution devra être confiée au Conseil des arts de Montréal.*

24 Des sujets aussi variés que la répartition des responsabilités entre les partenaires, l'interculturalisme, le soutien aux festivals et événements, les nouvelles pratiques artistiques, etc. pourront y être abordés.

25 Sources : Conseil des arts de Montréal et Conseil des arts du Canada.

26 La CMM contribue au financement des équipements à caractère métropolitain que sont le Jardin botanique de Montréal (y compris l'Insectarium), le Planétarium de Montréal, le Biodôme et le Cosmodôme (Camp spatial Canada) selon sa loi constitutive adoptée en 2000 par l'Assemblée nationale.

En plus de s'attendre à ce que les grandes villes soient reconnues au plan fiscal pour ce qu'elles sont devenues et pour le rôle qu'elles auront à jouer au 21^e siècle, la Ville de Montréal considère également que les gouvernements doivent relever leur contribution à leur conseil des arts respectifs, compte tenu de l'importance des arts et de la culture dans le développement des sociétés de l'avenir.

Comme il a été établi dans le tableau précédent, qu'à l'échelle de leur budget respectif, la Ville de Montréal versait **près de deux fois plus** de fonds au Conseil des arts de Montréal que le Gouvernement du Québec au Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) **et plus de trois fois plus** que le Gouvernement du Canada au Conseil des arts du Canada (CAC). Si Québec versait au CALQ des sommes comparables à celles de la Ville, le budget du CALQ passerait de 70 à 137 millions de dollars. Si Ottawa versait au CAC des sommes comparables à celles que la Ville verse au CAM, le budget du Conseil des arts du Canada passerait de 150 à 500 millions de dollars.

S'il est utopique de penser obtenir des sommes semblables à court terme, cette démonstration illustre toutefois l'importance, pour une société dont le développement repose sur la créativité et l'innovation, de se préoccuper de plus en plus d'investir dans le soutien aux arts et à la création.

Toute augmentation le moins substantielle de ces budgets, en plus d'avoir des retombées importantes pour des centaines d'organismes artistiques montréalais, permettrait notamment de corriger la situation des grandes institutions culturelles des principales villes du Québec et du Canada, qui souffrent depuis longtemps d'un sous-financement inquiétant

24 *La Ville fera une priorité, dans ses relations avec les gouvernements du Québec et du Canada, de l'augmentation des budgets de leur conseil des arts respectif.*

Sollicités par d'innombrables causes, toutes plus importantes les unes que les autres, les citoyens et les entreprises privées ne versent au secteur culturel qu'environ 1% de l'ensemble de leurs contributions.²⁷

Les grandes institutions culturelles ont eu à composer, depuis 30 ans, avec une baisse tendancielle de l'aide publique à leur fonctionnement, en raison de l'inflation. De plus, les entreprises, dans un contexte de mondialisation, resserrent également leurs contributions.

Les petites et moyennes compagnies, par leur créativité, leur audace, leur goût du risque, assument de facto la responsabilité de la fonction *recherche et développement* à l'intérieur de la chaîne culturelle. Ces PME de la culture jouissent souvent d'une importante reconnaissance, y compris, dans plusieurs cas, à l'échelle internationale. Malgré tout, leur financement demeure précaire et extrêmement dépendant des fonds publics car, en l'absence d'un véritable mécénat, les commandites privées sont peu adaptées aux formes artistiques qui ne rejoignent pas un vaste public.

La Ville considère que le financement de la culture devra pouvoir compter, à l'avenir, sur une plus grande participation des citoyens et des entreprises. L'appui des représentants du milieu des affaires, en ce sens, est significatif.

« La Chambre désire appuyer la Ville dans ses représentations de sensibilisation auprès des entreprises privées concernant l'importance du soutien des institutions culturelles et des artistes à l'égard de la vitalité culturelle montréalaise. La Chambre est d'avis qu'il faudrait que les entreprises instituent l'appui au milieu culturel comme étant une valeur corporative (...) »

Mémoire de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, février 2005, p. 7.

De nouveaux mécanismes doivent également être étudiés. Ils peuvent être de nature fiscale ou alors basés, par exemple, sur une forme d'appariement des dons. A cet égard, l'expérience du *Fonds de dotation pour les arts*, lancé en 1998 par le gouverne-

ment de l'Ontario, semble être digne d'intérêt. L'annonce contenue dans le dernier budget du gouvernement du Québec, relativement à la création de *Placements Culture*²⁸, va dans la même direction.

Par ailleurs, pour souligner l'engagement et le soutien du milieu des affaires en matière de développement culturel, le Conseil des arts de Montréal relancera, à compter de 2006, le *Prix Arts-Affaires de Montréal* dont l'objectif est de reconnaître l'appui apporté par le milieu des affaires montréalais aux arts et à la culture, ainsi qu'à inciter d'autres individus et entreprises à s'engager activement dans cette voie.

25 *La Ville appuiera fortement le gouvernement du Québec dans sa volonté d'encourager les citoyens et les entreprises, par des mécanismes appropriés, à investir davantage en matière artistique et culturelle.*

4.6 Les entreprises culturelles

Les industries culturelles montréalaises – cinéma, télévision, spectacle, disque, édition, multimédia, métiers d'art et autres – rejoignent un vaste public local, national et international. En produisant et en diffusant les œuvres et les produits des créateurs, les entreprises qui en font partie jumellent l'activité créatrice et les retombées culturelles et économiques, fournissent aux artistes et au personnel technique d'importants centres de création, de production et d'emploi et sont une composante majeure du positionnement de Montréal comme métropole culturelle.

La Ville ne soutient pas financièrement les entreprises culturelles. Des organismes créés par les gouvernements y pourvoient : la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), Téléfilm Canada, le

Fonds canadien de télévision, Musicaction, et d'autres. Le financement public – par contributions directes ou crédits d'impôt – est indispensable au maintien de ces entreprises, vu la taille de notre marché. C'est le principe fondateur de la diversité culturelle à l'échelle mondiale.

La Ville souhaite, de son côté, identifier d'autres manières d'apporter son soutien au développement de ces entreprises sur son territoire.

Jusqu'à maintenant, l'audiovisuel est le secteur qui bénéficie du soutien le plus important de la Ville, le Bureau du cinéma et de la télévision de Montréal coordonnant les tournages sur son territoire.

Il est important de rappeler que les producteurs de cinéma et de télévision d'ici sont responsables d'une forte majorité (72 %) de ces tournages. Le dynamisme et l'enracinement de notre propre industrie expliquent, d'ailleurs, pourquoi la compétence de ses artistes et techniciens est si appréciée des réalisateurs étrangers quand ils tournent à Montréal.

Le Bureau incite depuis longtemps les producteurs étrangers à tourner à Montréal. Il constitue la porte d'entrée, auprès des arrondissements, pour les lieux et les permis de tournage, fournit les contacts et renseignements sur l'industrie cinématographique et télévisuelle de la région métropolitaine et assure le lien avec les programmes publics et privés de soutien à la production. Même si les tournages étrangers réalisés au Canada ont fortement augmenté depuis dix ans, Montréal n'en obtient tout de même qu'un peu moins de 20 %.

La production audiovisuelle est déjà une puissance : elle soutient 35 000 emplois

²⁷ Source : Conseil des arts du Canada et ministère du Patrimoine canadien : *Les donateurs aux organismes artistiques et culturels au Canada*, janvier 2004. Sur une somme globale de 4,9 milliards de dollars en 2000, le secteur artistique et culturel en reçoit 47,9 millions de dollars et se situe au onzième et dernier rang.

²⁸ « (...) j'annonce la création de Placements Culture, qui permettra de soutenir les arts et la culture grâce à des contributions du secteur privé. Afin de faciliter le démarrage de cette initiative, le gouvernement y injectera cinq millions de dollars », extrait du Discours du budget du Québec 2005-2006, 21 avril 2005, p. 11.

²⁹ Les chiffres mentionnés dans cette section proviennent d'une étude réalisée en 2004 par la firme E&B Data, pour le compte du Bureau du cinéma et de la télévision de la Ville de Montréal et de ses partenaires.

directs et génère une masse salariale de 1,4 milliard de dollars. Les gouvernements y collectent annuellement plus de 520 millions en taxes et impôts²⁹.

La concurrence internationale étant de plus en plus forte, la Ville compte intensifier ses efforts - démarrage, positionnement, concertation avec le milieu - pour obtenir une plus large part des tournages étrangers et pour rendre plus compétitif Montréal comme centre de production international.

A cet effet, la Ville a été l'un des principaux artisans du Forum métropolitain de l'industrie cinématographique (FMIC), qui a eu lieu en novembre 2004. Cet événement a permis d'effectuer une vaste mobilisation de l'industrie et de jeter les bases d'un plan stratégique pour les prochaines années, plan qui comporte deux éléments principaux.

Tout d'abord, la mise sur pied du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ), localisé à Montréal. Le BCTQ aura comme mission principale d'attirer ici davantage de productions internationales, d'harmoniser l'accueil des producteurs au Québec et de réaliser des projets porteurs bénéfiques à l'ensemble de l'industrie du cinéma. En second lieu, un fonds d'investissement en capital risque sera créé et pourra participer au financement de certaines productions, ce qui permettra d'augmenter le volume d'affaires, favorisant ainsi le développement de la filière audiovisuelle d'ici.

2 *La Ville s'engage à tracer, avec ses partenaires, un plan structuré et cohérent de développement de l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel. Dans un premier temps, ce plan sera axé autour des priorités retenues par le Forum métropolitain de l'industrie cinématographique (FMIC), soit la mise sur pied du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ), localisé à Montréal, ainsi que la création d'un fonds d'investissement en capital risque.*

Depuis quelques années déjà, l'industrie du spectacle a fait valoir certains besoins en matière de

réglementation municipale. L'idée du « Quartier des spectacles » est née du besoin, exprimé par l'ADISQ³⁰, de promouvoir les salles de spectacle de l'est du centre-ville, où l'on retrouve 80% des salles montrealaises, soit 28 000 sièges répartis dans 28 salles. Cette idée a fait son chemin jusqu'au Sommet, où les différents intervenants l'ont identifiée comme une « initiative structurante ».

D'initiative structurante, le projet du « Quartier des spectacles » est devenu une priorité stratégique de la Ville. Le projet du Quartier des spectacles est traité dans le chapitre suivant, dans la section des pôles culturels.

A l'occasion des consultations publiques, plusieurs organismes ont interpellé la Ville à propos de la situation précaire d'un certain nombre d'établissements qui diffusent la culture *alternative* : bars, petites salles et autres... Les préoccupations sont diverses : coût des loyers lié au développement immobilier, représentation au Partenariat du Quartier des spectacles ou affichage. Bien que la Ville soit déjà en action dans certains de ces cas, elle souhaite amorcer auprès de ce milieu une collaboration stable et fructueuse. Elle appuiera à cette fin la création d'une association pour regrouper ces lieux de diffusion³¹.

La désignation de Montréal, par l'UNESCO³², à titre de Capitale mondiale du livre, pour un an à compter du 23 avril 2005, confirme l'importance de l'industrie du livre à Montréal, sa vitalité et son dynamisme. En plus de consacrer près de 2% de ses dépenses à son réseau de bibliothèques, la Ville participe activement, et ce depuis quarante ans, à la reconnaissance des auteurs et des œuvres marquantes par la remise annuelle du *Grand Prix du livre de Montréal*, soulignant ainsi l'excellence en création littéraire et mettant en valeur une œuvre nouvellement parue.

La Ville contribue également à la promotion des métiers d'art. Le Marché Bonsecours est associé aux métiers d'art depuis 1995. Complètement restauré par la Ville, le Marché héberge galeries et boutiques de créations québécoises, devenant ainsi une vitrine

exceptionnelle, au cœur du quartier historique du Vieux Montréal, pour les artisans de cette industrie et un lieu attractif pour les visiteurs. Par ailleurs, la Ville, en collaboration avec le Conseil des métiers d'art du Québec, remet chaque année le *Prix François-Houdé*, visant à récompenser et à promouvoir l'excellence de la nouvelle création montréalaise en métiers d'art et à favoriser la diffusion des œuvres des jeunes créateurs.

De plus, la Ville, en partenariat avec l'Association des galeries d'art contemporain (AGAC), a créé, en 1996, le *Prix Pierre-Ayot* qui vise à souligner et à promouvoir l'excellence de la nouvelle création en arts visuels en récompensant un artiste de la relève, et à la fois, favoriser la diffusion de son œuvre, tout en reconnaissant les efforts des diffuseurs qui soutiennent les jeunes artistes en début de carrière.

Le *Prix Louis-Comtois*, créé en 1991 par l'AGAC et géré conjointement avec la Ville de Montréal, vise à consolider la reconnaissance d'un artiste en mi-carrière et à souligner la qualité de sa production dans le domaine de l'art contemporain à Montréal.

4.7 Les équipements culturels

Même si les milieux culturels sont d'abord et avant tout préoccupés par le contenu, il est tout de même indispensable de s'assurer que créateurs, artistes et artisans puissent travailler dans des lieux qui mettent en valeur leurs talents et qui incitent les citoyens à participer à cette célébration de la création. A cet égard, en plus de son mandat d'aménagement et de sa responsabilité culturelle, la Ville apporte également une contribution financière.

La Ville et le gouvernement du Québec ont créé, en 2003, dans le cadre du *contrat de*

ville, le Forum des équipements culturels, qui gère un Fonds des équipements culturels.

Le Forum, doté d'une première enveloppe d'études d'un million de dollars pour cinq ans, a pour mandat de planifier les équipements municipaux et privés jugés stratégiques. Le Fonds, lui, doté d'un budget de 40 millions de dollars pour quatre ans – financé à parts égales – doit en permettre la réalisation. L'objectif global de cette initiative est d'assurer la mise à niveau et le développement d'un réseau d'infrastructures de diffusion culturelle de qualité.

En plus de saluer la réalisation de la Grande bibliothèque, la Ville se réjouit des intentions annoncées par le gouvernement du Québec en ce qui concerne le secteur de la Place des arts, qui consacrent l'importance d'institutions comme l'Orchestre symphonique de Montréal et les conservatoires d'art dramatique et de musique. La partie ouest du Quartier des spectacles s'en verra renforcée, tout comme la Grande Bibliothèque vient consolider le secteur du Quartier latin.

De son côté, la Ville confirme son engagement d'aménager une Place des festivals dans les environs de la Place des arts. Les modalités de cet aménagement seront décidées après consultation du *Partenariat du Quartier des spectacles*, qui regroupe les principaux partenaires publics, culturels, communautaires et privés de la Ville.

Par ailleurs, plusieurs importants projets sont à divers stades de discussion ou d'étude, dont l'agrandissement du Musée des Beaux-Arts et de la Maison Théâtre, l'expansion de Pointe-à-Callière et du Musée d'art contemporain, la rénovation du Théâtre de Quat'sous et du Théâtre Denise-Pelletier, la construction du Musée juif, le projet de Maison de la danse et celui de Maison de la poésie. La Ville fera tout

³⁰ADISQ: Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo.

³¹En référence au mémoire de la Guilde des musiciens du Québec, p. 17.

³²Cette désignation a été obtenue à la suite d'une initiative de l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL), appuyée par la Ville de Montréal et les gouvernements du Québec et du Canada.

en son pouvoir pour favoriser la mise en œuvre de ces projets, consciente de leur importance stratégique pour une métropole culturelle.

En matière de culture scientifique, la Ville construira un nouveau Planétarium, dans le périmètre du pôle Maisonneuve (cf. section 3.6, p. 30).

Toutefois, le financement des projets d'expansion ou de mise aux normes de certains grands équipements métropolitains ne sera pas réglé pour autant. Le problème du financement des équipements culturels doit être abordé selon une double approche : partenariat public-privé et constitution de fonds d'investissement.

La Ville participera activement à l'élaboration de solutions financières nouvelles pour les équipements culturels, ce qui inclut une réflexion sur la création de fonds d'investissement pour les grands projets, pouvant être mis sur pied avec le concours des partenaires publics et du secteur privé.

La pratique des arts visuels et des métiers d'art est un travail qui exige, vu la nature des disciplines et des besoins qui y sont associés, un lieu spécifique et adapté à la création. Les artistes et les artisans sont nombreux à occuper d'anciens immeubles industriels qui offrent de grands espaces de travail, une fenestration généreuse, certains équipements tels les monte-charge. Les studios de répétition et les espaces de production s'inscrivent aussi, dans plusieurs cas, dans la même problématique; plusieurs autres disciplines artistiques sont donc également concernées.

Ces immeubles sont souvent situés dans des friches industrielles. Depuis quelques années, la conjoncture immobilière liée à l'accélération du développement urbain et au mouvement de revitalisation urbaine risque d'en exclure les pionniers : les artistes, les artisans et les petites entreprises culturelles.

Afin de renforcer son positionnement comme Ville de création artistique et culturelle, Montréal doit disposer d'atouts susceptibles d'attirer et de retenir les créateurs. Le Sommet de Montréal a mis en évidence, malgré plusieurs mesures prises dans le passé par la Ville, la situation encore difficile que vivent les artistes et artisans en matière de lieux de création et de logement. Ces difficultés sont plus spécifiquement liées aux ateliers, avec ou sans espace habitable, et ce en termes de plans de disponibilité, d'accès et du maintien des lieux.

Le Sommet de Montréal a également souligné l'importance de maintenir et de développer les lieux de création, ainsi que d'améliorer le soutien aux créateurs et aux artistes. La Ville doit donc examiner toutes les avenues permettant d'aller dans ce sens. Politiques immobilières, programmes apparentés en habitation et cadre réglementaire et fiscal constituent des voies à explorer.

25 *La Ville se donnera – en étroite collaboration avec les arrondissements concernés et ses autres partenaires – un plan d'action et des outils permettant d'intervenir pour consolider et développer les ateliers d'artistes et d'artisans, avec ou sans espace habitable, particulièrement dans les quartiers centraux, en favorisant notamment l'accès à la propriété pour les artistes.*

Pour que les stratégies de développement culturel et les actions qui en découlent produisent les résultats attendus, il faut s'assurer que la culture ait un attrait et une valeur aux yeux des citoyens. Partout dans l'environnement physique des Montréalais, la culture doit être présente, exprimée, reconnue, valorisée. Cette valorisation passe donc par une amélioration de la qualité culturelle du cadre de vie des citoyens.

L'aménagement et l'urbanisme sont des outils essentiels de valorisation de la culture. C'est en soutenant la qualité de l'architecture et du design urbain, autant qu'en protégeant et en mettant en valeur le patrimoine, que la Ville et les promoteurs immobiliers contribueront à fournir aux citoyens un environnement à la fois harmonieux et stimulant.

La Ville se fixe donc comme objectif d'intégrer, non seulement dans son plan d'urbanisme et ses politiques, mais également dans l'ensemble de ses interventions quotidiennes, une préoccupation constante d'harmonie, de recherche de qualité, ainsi que de valorisation des arts, de la culture et du patrimoine. Cette intégration sera facilitée par l'ajout de designers et d'artistes dès la conception des projets.

5.1 Le patrimoine

« Le cadre de vie renvoie à ces espaces quotidiens où se déploie la vie humaine, ces espaces que sont les maisons, les aménagements domestiques, les aménagements urbains, les paysages de proximité et les objets usuels qui peuplent la quotidienneté. En plus de son caractère spatial, territorial et biologique, la notion de cadre de vie s'adjoint ainsi d'autres attributs qui font cette fois appel à la mémoire, à l'identité et à l'appréciation esthétique. Ces dimensions constituent de ce fait la composante culturelle du cadre de vie d'une collectivité ».

Rapport Bachand, p. 36.

Ces « (...) attributs qui font appel à la mémoire, à l'identité et à l'appréciation esthétique » font d'abord référence aux enjeux patrimoniaux. En raison de leur importance, la Ville leur consacre une politique distincte. La **Politique du patrimoine** de la Ville de Montréal a fait l'objet d'un important processus de concertation, puis de consultation publique, avant d'être adoptée par le conseil municipal, le 30 mai 2005.

En plus des questions liées à la sensibilisation, à l'animation et à la médiation culturelles en patrimoine, qui sont notamment prises en charge par les musées et le projet du Réseau patrimoine Montréal – voir le chapitre 3 – d'autres aspects doivent être également pris en compte.

Aux fins de la qualité culturelle du cadre de vie, un extrait de cette Politique du patrimoine, qui fait référence au patrimoine de proximité, traduit bien la volonté de la Ville.

« Le patrimoine de proximité détermine le caractère des voisinages et influence la qualité des milieux de vie. Formé notamment du bâti résidentiel, commercial et institutionnel local ainsi que des parcs de quartier, il représente la plus grande partie du patrimoine montréalais. La préservation de l'identité des quartiers dépend de sa protection. Depuis plus d'une décennie, la réglementation d'urbanisme protège le patrimoine de proximité en identifiant des secteurs en fonction de leurs caractéristiques patrimoniales et en assurant un traitement qualitatif des interventions. Ces modalités de gestion se sont généralement appliquées au patrimoine résidentiel et commercial, mais moins d'attention a été accordée au patrimoine scolaire. Actuellement, les arrondissements ont la responsabilité de gérer le patrimoine immobilier de proximité, en conformité avec les mesures prescrites du document complémentaire du Plan d'urbanisme ».

Politique du patrimoine de la Ville de Montréal, p. 87.

5.2 L'art public

L'art public est le prolongement et l'illustration de l'intérêt que portent les citoyens à la qualité de leur vie culturelle autant qu'à la qualité de leur environnement. Une collection d'art public remplit aussi des fonctions éducatives, touristiques et promotionnelles ; elle permet également de renforcer l'identité et de créer des repères historiques.

On compte près de 300 œuvres d'art public sur l'île. Les grandes concentrations se retrouvent principalement dans les arrondissements de Ville-Marie, Lachine, Plateau Mont-Royal, Saint-Laurent et La Salle.

L'ancienne Ville de Montréal s'est donnée, dès 1989, un bureau d'art public et un plan d'intervention en art public. Ses objectifs étaient d'intégrer la conservation et la mise en valeur des œuvres, y compris une documentation appropriée et une identification adéquate, et d'en permettre l'intégration à tout parcours culturel ou patrimonial.

Ce travail, poursuivi depuis 2002 en collaboration avec les arrondissements, met à profit l'expertise acquise. Sur cette lancée, il faut définir un plan global d'intervention digne d'une métropole culturelle, car « l'art public constitue pour la Ville de Montréal un atout dans sa quête stratégique de rayonnement international³³. »

Ce plan inclura la poursuite du programme d'acquisition de nouvelles œuvres, l'accroissement des actions de conservation et la relance des activités de promotion de la collection, le tout en étroite collaboration avec les arrondissements. De plus, il s'ouvrira sur deux autres champs de l'art public : la mise en application d'un programme d'intégration des arts à l'architecture spécifique à la Ville appliqué à tous les projets municipaux de construction et la définition d'un cadre de soutien aux productions artistiques installées de façon temporaire sur le domaine public.

La Ville incitera les entreprises à accueillir des œuvres d'art public dans tout nouveau projet immobilier et verra à adopter et à mettre en application un règlement visant la protection des œuvres d'art public intégrées au domaine privé³⁴. De plus, la Ville mettra sur pied un comité consultatif en art public, qui conseillera la Ville en cette matière.

Enfin, tout en continuant à mettre en valeur les artistes d'ici, il importe de faire une place plus grande aux artistes étrangers, dans un esprit de réciprocité et pour enrichir la collection de la Ville.

2 *La Ville tracera, en collaboration avec les arrondissements, un plan global d'intervention en art public, qui inclura notamment un programme d'acquisition de nouvelles œuvres, un programme municipal d'intégration des arts à l'architecture, ainsi que des mesures de protection des œuvres d'art public intégrées au domaine privé.*

5.3 Le design

Montréal s'intéresse depuis longtemps au design : l'Expo '67 comptait déjà un « Pavillon du design ». En plus de l'*Institut de Design Montréal* qui s'efforce de faire de la Ville un centre de design de calibre international, la Ville elle-même en est un acteur majeur. Immense est le succès du « quartier international », réalisé en partenariat avec des institutions publiques et privées. De plus, depuis dix ans, le concours *Commerce Design Montréal* a contribué à la popularité du design et à sa démocratisation, en primant plusieurs projets à petit budget. Enfin, l'arrivée récente de l'*International Design Alliance* (IDA) consolide Montréal comme ville de design.

« En effet, de par l'importance de son parc immobilier et mobilier, les édifices et les autres propriétés de la Ville composent une bonne partie des paysages urbains sur lesquels elle intervient. À ce chapitre, la Ville doit impérativement montrer l'exemple à suivre et affirmer ainsi sa crédibilité en matière de qualité lorsque viendra le moment de l'exiger des autres promoteurs privés et publics. »

Rapport Bachand, p. 61.

Le design est un élément majeur de la nouvelle *Stratégie de développement économique 2005-2010* de la Ville de Montréal, rendue publique en juin 2005. Pour favoriser l'amélioration du cadre de vie urbain au profit de tous les citoyens, ainsi que de ses visiteurs, la Ville doit appliquer à ses propres interventions les préoccupations de design dont elle fait la promotion auprès de ses partenaires. Le projet *Ville de design, design de ville* sera, au cours des prochaines années, le fer de lance de cette approche qui consiste à travailler à la fois à l'échelle locale et à l'échelle globale.

2 *La Ville améliorera l'intégration du design à ses pratiques – qu'il s'agisse d'aménagement d'espaces publics, de nouveaux immeubles, de réfection routière ou de mobilier urbain – tout en poursuivant son effort de promotion du design auprès des citoyens et de ses partenaires institutionnels ou privés, de même que son travail de positionnement de Montréal comme ville de design à l'échelle mondiale.*

5.4 Les pôles culturels

Le concept de *pôle culturel* suscite, depuis plusieurs années, beaucoup d'intérêt. Le Sommet de Montréal en a fait un des projets intégrateurs et mobilisateurs de la nouvelle Ville. L'objectif ultime en est d'enrichir les expériences en matière d'art, de culture et de patrimoine vécues par les Montréalais,

non seulement au centre-ville, mais tout au cours de la découverte de leur ville et de renforcer l'attrait de Montréal comme métropole culturelle, dans le respect de la personnalité et du cadre de vie des secteurs urbains ciblés.

Une étude menée récemment fournit un cadre permettant de développer ce concept³⁵.

- Un pôle culturel est un pôle d'accès à la culture, un pôle de création et de vie culturelle ou un pôle qui affirme le positionnement de Montréal dans le domaine culturel.
- Son importance peut être renforcée par sa valeur patrimoniale ou touristique, ses dimensions interculturelles, la présence d'activités de formation et de recherche en culture ou une contribution particulière au renforcement de la grappe des industries culturelles.

Le pôle émerge quand il commence à rassembler des activités culturelles qui partagent une même dynamique de développement et qui prennent place dans un espace physique dont elles définissent les limites, le caractère, l'identité.

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de développement culturel, la Ville se dotera d'un plan d'intervention stratégique sur les pôles culturels comportant deux volets ; un programme de soutien aux pôles culturels destiné à mettre en valeur les pôles ciblés et un programme visant à développer de nouveaux pôles en collaboration avec les arrondissements et partenaires concernés.

33 Source : Rapport sur le rôle de la Ville de Montréal en matière d'art public, présenté par la Commission permanente du conseil sur les arts, la culture et le patrimoine à la réunion du conseil municipal du 25 août 2003.

34 Suite à la recommandation contenue dans le Rapport sur le rôle de la Ville de Montréal en matière d'art public.

35 Rapport d'étude sur les pôles culturels, Daniel Arbour et Associés, juin 2005, p. 1.

30 *Avec comme objectif d'enrichir les expériences en matière d'art, de culture et de patrimoine vécues par les Montréalais au cours de la découverte de leur ville et de renforcer l'attrait de Montréal comme métropole culturelle, la Ville mettra en œuvre un plan d'intervention stratégique sur les pôles culturels, qui proposera les moyens de mettre en valeur les pôles existants, ainsi qu'un programme de développement de nouveaux pôles, en concertation avec chacun des arrondissements et des partenaires concernés.*

Le territoire délimité par le projet de « Quartier des spectacles⁴⁰ » est le plus important pôle culturel de Montréal. Il constitue à la fois un pôle d'accès à la culture, un pôle de création et de vie culturelle et un pôle qui affirme le positionnement de Montréal dans le domaine culturel.

Réfléchir à un « Quartier des spectacles » plutôt qu'à un simple regroupement de salles de spectacle a eu pour heureuse conséquence de mettre l'accent sur des enjeux de développement culturel et d'aménagement urbain, puis de jeter les bases d'un partenariat entre la Ville, l'industrie du spectacle, les autres acteurs du quartier et les gouvernements.

Pour la Ville, l'intérêt de développer un Quartier des spectacles repose sur la possibilité d'y intégrer différentes perspectives :

- De réaliser un projet collectif, d'abord et avant tout culturel, axé sur la convivialité et qui fera de ce quartier une grande place pour les Montréalais ;
- D'aménager un quartier attrayant et en équilibre, qui respecte le génie du lieu, concilie les besoins des milieux culturels concernés et ceux des autres détenteurs d'intérêts et qui, par des mesures appropriées, fait en sorte que le développement immobilier, aujourd'hui menaçant, puisse se réaliser sans en chasser les artistes et les organismes culturels qui y vivent déjà ;
- De créer une destination culturelle internationale ;
- De pousser plus loin l'expérience du partenariat en confiant à un organisme à but non lucratif – le *Partenariat du Quartier des spectacles* – le mandat

de livrer une vision partagée de développement et une proposition globale pour la mettre en œuvre.

31 *La Ville fera de la réalisation du Quartier des spectacles une priorité stratégique. Ce projet collectif sera mis en œuvre dans une perspective de développement culturel et d'équilibre entre les fonctions et sera développé en vue d'en faire un lieu convivial pour les Montréalais et une destination culturelle internationale.*

Chacun à leur façon, le Vieux-Montréal, le Vieux-Port et les Îles Sainte-Hélène et Notre-Dame représentent également, pour les Montréalais, des symboles majeurs de culture et de patrimoine.

Lieu de fondation de Montréal, premier carrefour entre les civilisations amérindiennes et européenne, le Vieux-Montréal, classé arrondissement historique en 1964, est l'âme de Montréal, un lieu fréquenté et aimé autant par les Montréalais que par les visiteurs. Pôle culturel marqué par l'archéologie et le patrimoine, le « Vieux » l'est aussi par ses musées, galeries d'art et ateliers d'artistes. Depuis quelques années, le *Plan lumière* propose de nouvelles perspectives nocturnes pour découvrir le patrimoine architectural de la ville historique.

Le Vieux-Port, principale destination récréo-touristique montréalaise, est également un élément essentiel d'une stratégie de *branding* fondée sur la synergie entre savoir, création artistique et patrimoine³⁷. En plus de la mise en valeur d'un patrimoine de grande valeur et de son rôle en matière de diffusion de la culture scientifique, le Vieux-Port s'ouvre à la création, notamment en art contemporain. De plus, ses projets de développement permettront d'enrichir Montréal d'importants espaces d'exposition.

Tous les patrimoines, de l'archéologique jusqu'au moderne, cohabitent harmonieusement sur les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame. Chères au cœur des Montréalais, on y trouve notamment un musée, des lieux de rassemblement pour des événements culturels de masse et plusieurs œuvres d'art remar-

quables, dont le stable *L'homme*, d'Alexander Calder, devenu l'icône du Montréal culturel.

5.5 La signalisation et l'affichage

Montréal dispose d'un patrimoine culturel fort important, de même que de multiples lieux de diffusion, notamment de nombreux musées, qui témoignent de la vitalité et de la créativité, passées et actuelles, de la société montréalaise. Une signalisation adéquate et harmonisée de ces lieux, favorisant leur accessibilité et leur visibilité, permettra aux citoyens de se les approprier davantage et de participer eux-mêmes au rayonnement culturel de Montréal.

3 *La Ville se dotera d'une signalisation cohérente, mettant en réseau et donnant toute la visibilité requise aux institutions, équipements, événements, œuvres d'art public et autres témoins significatifs de la culture et du patrimoine montréalais.*

Par ailleurs, la consultation publique a permis de mieux documenter les nombreuses difficultés rencontrées par les milieux de la culture *alternative* avec les autorités municipales, lorsque vient le temps de faire connaître, par le moyen de l'affichage, leurs spectacles, événements et festivals.

En matière d'affichage culturel, la Ville reconnaît qu'elle ne peut se contenter simplement de faire appliquer ses règlements. Elle doit aussi favoriser une concertation féconde entre les services corporatifs, les arrondissements et les milieux culturels concernés dans le but d'identifier et de mettre en œuvre des solutions qui sont acceptables à tous³⁸.

³⁶ « L'idée du Quartier des spectacles est née du besoin de l'ADISQ de promouvoir les salles de spectacles du centre-est de Montréal. (...) Cette idée a fait son chemin jusqu'au Sommet de Montréal où elle a été retenue comme initiative structurante (...) Le quartier compte près de 8500 emplois reliés à la culture, allant de la formation à la diffusion, en passant par la création et la production culturelle. (...) Son territoire (...) est délimité par les rues Sherbrooke, René-Lévesque, Berri et City Councillors. Traversé par les » Mains « historiques de Montréal, soit le boulevard Saint-Laurent et la rue Sainte-Catherine, le projet du Quartier des spectacles a été mis sur pied afin d'apporter un nouveau souffle de vie à ce secteur en célébrant, de façon quotidienne et à l'année longue, la vie culturelle montréalaise. », extrait du site Internet du Partenariat du Quartier des spectacles, www.quartierdesspectacles.com.

³⁷ Cf. engagement 6.

³⁸ Une expérience pilote de modules d'affichage, menée sur le territoire du Quartier des spectacles, permettra, au cours des prochains mois (été et automne 2005) de mieux cerner les pistes de solution.

L'adoption d'une politique de développement culturel marque l'aboutissement d'un processus de consultation qui s'est étendu sur trois années. Pour la Ville, toutefois, cette adoption doit surtout être perçue comme l'amorce d'une démarche permanente de mise en œuvre prise en charge par les élus et l'appareil municipal, appuyée par les citoyens et la société civile et sans cesse épaulée par les gouvernements.

Pour être une véritable métropole culturelle, Montréal doit pouvoir compter sur la coopération constante de tous les acteurs de son développement.

6.1 Le leadership des élus municipaux et l'appui des employés de la Ville

Il revient d'abord aux élus municipaux de faire connaître et d'expliquer les stratégies de développement culturel proposées par la Ville. Ce sont eux qui peuvent le mieux rejoindre les citoyens dans leur arrondissement et leurs communautés, les entendre et leur parler; ils sont les mieux placés pour incarner l'engagement de la Ville dans son développement culturel, et s'en faire les porte-parole et les promoteurs auprès de l'ensemble des acteurs sociaux impliqués.

Parmi ces acteurs sociaux, il est une catégorie qu'il est vital de rallier à la politique de Montréal: ce sont les autres élus du territoire, les commissaires scolaires, les députés montréalais à l'Assemblée nationale et à la Chambre des Communes, ainsi que les collègues de la Communauté métropolitaine de Montréal. Tous ces élus sont en position de prendre ou d'influencer des décisions portant sur les enjeux liés à la politique culturelle.

3 Les élus de la Ville s'engagent à assumer le leadership et la promotion de l'action montréalaise en développement culturel, tant dans leur arrondissement qu'à l'échelle de la Ville, ainsi qu'auprès de leurs homologues siégeant aux commissions scolaires, à la Communauté métropolitaine de Montréal, à l'Assemblée nationale et à la Chambre des Communes.

Pour mener à bien la mise en œuvre de *Montréal, métropole culturelle*, il est important qu'un événement annuel en facilite le suivi.

3 Le maire de Montréal s'engage à inviter, une fois l'an, au Rendez-vous du Maire sur Montréal, métropole culturelle tous les partenaires concernés afin de faire le point sur la mise en œuvre de la politique de développement culturel de la Ville.

Par ailleurs, la culture, composante essentielle du développement de Montréal, doit imprégner toutes les grandes politiques et stratégies de la Ville. La mobilisation des élus, indispensable pour atteindre les objectifs de développement culturel que s'est fixés la Ville, doit s'étendre à l'ensemble de la fonction publique municipale.

« Il faudrait que la politique culturelle de Montréal soit, à l'instar de celle de Barcelone, une politique fondatrice de l'action de la Ville, pour que la dimension culturelle soit obligatoirement prise en compte dans toutes les décisions stratégiques et dans l'action quotidienne de l'Hôtel de ville ».

Simon Brault, président de Culture Montréal, 30 mars 2004.

Pour consolider le statut de Montréal comme métropole culturelle, il faut pouvoir compter sur la collaboration constante et le support indéfectible des cadres et des employés de la Ville, de même que sur l'intégration, la complémentarité et la cohérence des actions

des services corporatifs et des arrondissements, qui en font un tout. Par exemple :

- L'équipe de direction de la Ville envoie dans les arrondissements et les services un message clair en faveur de *Montréal, métropole culturelle*.
- Les arrondissements se donnent un plan d'action en arts et culture, pour rendre leur territoire respectif encore plus distinctif et attrayant.
- Les services corporatifs traduisent dans leurs politiques, programmes et projets les préoccupations, objectifs et engagements de *Montréal, métropole culturelle*.

Au-delà des politiques et des stratégies, la dimension culturelle doit se refléter au quotidien, autant dans la conception et la réalisation des grands projets d'aménagement et de développement entrepris par la Ville que dans les multiples interventions effectuées chaque jour dans l'ensemble du territoire.

Dans cet esprit, les cadres et les employés de la Ville doivent se donner eux aussi un « réflexe culturel » pour mieux soutenir le leadership des élus municipaux dans la mise en œuvre de Montréal, métropole culturelle. En ce sens, cette mise en œuvre fera l'objet d'un rapport annuel, sous la responsabilité du directeur général.

3 *En préparation du Rendez-vous du Maire sur Montréal, métropole culturelle, le directeur général présentera, une fois l'an, un rapport sur l'état d'avancement de Montréal, métropole culturelle.*

6.2 La participation des citoyens et la responsabilité de la société civile

En plus du leadership des élus et l'appui de l'appareil municipal, il faut aussi pouvoir mettre à contribution les personnes et les groupes de la **société civile** et instaurer avec eux et entre eux un esprit de coopération. Ces partenaires sont :

- les citoyens interpellés par les enjeux culturels ;
- les créateurs, artistes et artisans professionnels montréalais, ainsi que les organismes qui les regroupent ou les représentent ;

- les organismes de formation, de création, de production, de diffusion, de conservation : grandes écoles, compagnies, troupes, institutions, festivals, entreprises, musées ;
- le réseau d'éducation, du primaire à l'université, pour son rôle d'initiation, de sensibilisation des jeunes à la culture, ainsi que pour sa mission de transmission et de production des savoirs ;
- les syndicats, notamment ceux de l'enseignement ;
- les organismes de loisir culturel et de pratique artistique amateur ;
- les organismes sociaux et communautaires, très présents dans les quartiers et les arrondissements ;
- les entreprises privées et publiques, pour le mécénat et le soutien à l'activité culturelle, pour leur présence dans la ville et pour leur contribution à l'aménagement et au développement urbains ;
- les médias, traditionnels et nouveaux, diffuseurs culturels influents auprès du public.

Dans une société démocratique, la participation des citoyens à la culture inclut leur participation aux débats sur les enjeux culturels. Cela suppose de pouvoir se faire entendre sur toute question relative aux programmes, services et équipements culturels, mais aussi sur l'interculturalisme, les dimensions culturelles de l'aménagement et du développement, sur les impacts culturels de la réglementation et sur les grands enjeux culturels.

Il existe déjà, dans certains arrondissements, des mécanismes comme un comité consultatif sur la culture ou un comité des amis de la bibliothèque. Il apparaît souhaitable que de tels mécanismes se répandent, favorisant ainsi l'appropriation et la responsabilisation citoyennes.

Par ailleurs, en confiant un mandat à l'Office de consultation publique de Montréal, l'objectif de la Ville était double : **tout d'abord, cela va de soi, connaître l'avis des citoyens et organismes sur le contenu de sa proposition ; et, en second lieu, susciter un sentiment d'appartenance et d'appropriation face à un document enrichi.**

La Ville se réjouit de la quantité et de la qualité des commentaires reçus de l'ensemble de la société civile et, particulièrement, de ses partenaires des milieux culturels. Les mémoires d'une quarantaine d'organismes représentant les créateurs, les artistes et les producteurs professionnels ont été déposés, constituant ainsi une somme remarquable d'informations et d'analyses sur la situation des arts et de la culture à Montréal. Dans la version finale de la politique, la Ville a tenté, du mieux possible, de répondre adéquatement aux messages reçus.

Le Sommet de Montréal a marqué une étape importante dans les relations de la Ville avec les milieux culturels. Pour la première fois avec autant de clarté, ses représentants ont eu voix au chapitre comme partenaires à part entière du développement de Montréal, aux côtés des leaders politiques, économiques et sociaux.

Ce partenariat stratégique ayant pris son envol, la Ville souhaite qu'il s'approfondisse et qu'il s'enrichisse. Depuis 2002, les milieux culturels se sont donnés un organisme représentatif, *Culture Montréal*, qui est maintenant reconnu par le ministère de la Culture et des Communications du Québec comme « partenaire du développement culturel de la région de Montréal ». La Ville collabore déjà étroitement avec *Culture Montréal* et la mise en œuvre de *Montréal, métropole culturelle* fournira plusieurs occasions d'intensifier cette collaboration.

D'autres milieux proches de la culture se sont fortement et clairement manifestés. C'est le cas des milieux de l'éducation.

« La CSDM se réjouit de l'orientation de la Ville de faire de Montréal une métropole culturelle en souhaitant faire également de la culture sa propre signature. (...) Elle appuie les orientations de la proposition et reconnaît la culture comme facteur d'épanouissement personnel, d'affirmation identitaire, de dialogue interculturel, d'émancipation sociale, de recherche et d'innovation artistiques, mais également comme outil d'intégration et de cohésion sociale. »

Mémoire de la Commission scolaire de Montréal, février 2005, p. 3.

« Les orientations du projet de politique Montréal, métropole culturelle témoignent d'une vision ambitieuse et d'une volonté certaine d'aller de l'avant pour faire de la culture la signature internationale de Montréal. Nous appuyons totalement ces intentions ainsi que la très grande majorité des engagements contenus dans ce projet. Il serait cependant souhaitable que la Ville situe plus largement sa politique dans des perspectives internationales plus affirmées. Il serait aussi nécessaire qu'elle embrasse de manière plus complète l'ensemble de la réalité culturelle et artistique de Montréal, dont la contribution majeure de ses universités à la formation de la relève dans tous les domaines artistiques ainsi qu'à la diffusion culturelle sous toutes ses formes.

Cela dit, l'Université du Québec à Montréal et l'Université de Montréal, les deux grandes institutions universitaires publiques de Montréal, très engagées et ouvertes sur le monde, seront toujours présentes lorsque Montréal voudra agir en matière de développement et de rayonnement culturel. Vous pouvez considérer ceci comme un engagement solennel à l'égard du projet Montréal, métropole culturelle. »

Mémoire conjoint de l'UQÀM et de l'Université de Montréal, février 2005, pp. 9 et 10.

« C'est un rare moment de cohésion à saisir, surtout en ce qui a trait à la culture, facteur qui, plus que tout autre, cimenter l'esprit et la sensibilité de notre communauté. (...) Si cette vision partagée se traduit ultérieurement par des réalisations concrètes, elle devrait aider Montréal à poursuivre une relance amorcée sur tous les plans au tournant de ce XXI^e siècle. »

Mémoire de l'Université Concordia, février 2005, p. 3.

Plusieurs organismes ont proposé à la Ville une forme ou une autre de partenariat.

« Il s'agit maintenant de créer un véritable partenariat Ville-Musées qui donnera au réseau des musées montréalais une place au sein des politiques municipales pour continuer de faire de ces institutions permanentes des outils de démocratie culturelle, de développement urbain et d'aménagement culturel. »

Mémoire de la Société des directeurs des musées montréalais, février 2005, p. 18.

« Le RESO appuie les grands objectifs et les orientations de la proposition de développement culturel pour la Ville de Montréal. Le renforcement du positionnement de Montréal en tant que métropole culturelle passe, selon nous, par un appui aux dynamiques culturelles sur le terrain. C'est pourquoi nous insistons sur le développement de pôles culturels forts, comme celui qui grandit dans les quartiers bordant le canal de Lachine. Le RESO assure la Ville de Montréal de sa pleine collaboration pour faire du développement culturel un axe essentiel à son développement social et économique. »

Mémoire du Regroupement économique et social du Sud-Ouest, février 2005, p. 7.

« L'ELAN applaudit la ville d'avoir entrepris l'ambitieuse initiative de créer une politique culturelle. Nous nous réjouissons à l'idée de participer activement à de prochaines discussions au fur et à mesure que la politique évolue et est mise en application. »

Mémoire de l'English Language Arts Network, février 2005, page 4.

« Alliance NumériCQ espère avoir démontré, dans cette courte présentation, le caractère stratégique de l'industrie des contenus numériques à l'échelle montréalaise et sur la scène québécoise, mais également au plan internationale. Alliance NumériCQ, à titre d'organisme représentatif de ce secteur, offre aux autorités municipales sa collaboration afin que Montréal devienne un chef de file dans le contenu numérique. »

Mémoire de l'Alliance NumériCQ, février 2005, page 7.

« D'entrée de jeu, nous souhaitons exprimer notre satisfaction à l'égard de la proposition de Politique de développement culturel de la Ville de Montréal, et de la vision vivante, actuelle et large qu'elle exprime. (...) Nous estimons qu'il est dans l'intérêt de la Ville, autant que du nôtre, de reconnaître explicitement, dans la Politique de développement culturel, le Vieux-Port comme « équipement culturel à caractère national » et de reconnaître la Société du Vieux-Port de Montréal comme partenaire majeur de la Ville en matière culturelle. »

Mémoire de la Société du Vieux-Port de Montréal, février 2005, pages 2 et 3.

Certains organismes ont apporté un éclairage apprécié en regard de réalités moins connues ou moins documentées. Ce fut le cas, par exemple, pour *Terrés en vue*, sur la question amérindienne. D'autres ont aidé la Ville à mieux comprendre la situation de la communauté artistique anglophone³⁹, celle des artistes issus des communautés ethnoculturelles⁴⁰, la réalité des cultures *alternatives* et les besoins de leurs jeunes artistes et entrepreneurs⁴¹ et la complexité des enjeux socio-économiques et socio-culturels⁴² auxquels sont confrontés de nombreux Montréalais victimes d'exclusion.

Les milieux d'affaires ont une responsabilité majeure à assumer dans le développement culturel d'une métropole où ils sont établis et réalisent leurs activités. La Ville se réjouit de la position claire exprimée par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, garante d'un réel partenariat entre les milieux des arts et de la culture, les milieux d'affaires et la Ville et ses diverses instances.

« Enfin, la Chambre tient à souligner à la Ville son intention de jouer un rôle d'acteur contributif et responsable et désire œuvrer, en collaboration avec les acteurs du milieu, à promouvoir les initiatives et les projets concrets et structurants liés au développement culturel de la métropole. La Chambre réitère ici son intention de collaborer avec la Ville de Montréal dans ses efforts de persuasion des entreprises privées de l'importance de faire de l'appui au milieu culturel une réelle valeur corporative. Montréal est déjà reconnue officieusement comme étant une métropole culturelle, déployons tous les efforts et les actions nécessaires pour officialiser cette signature. »

Mémoire de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, février 2005, p. 9.

Pour que Montréal, métropole culturelle soit l'affaire de tous, il faut favoriser l'émergence d'une véritable culture de concertation entre les citoyens, organismes, institutions, milieux qui considèrent que la culture est un vecteur crucial du développement de Montréal. D'ailleurs, nombreux sont les organismes qui ont indiqué, dans les mémoires présentés pendant les consultations publiques, leur intérêt à participer à une éventuelle instance consultative.

A cet effet, la Ville créera le *Forum montréalais de la culture*. Conçu dans le but de regrouper les principaux partenaires du développement culturel de Montréal, le *Forum* se réunira au moins deux fois l'an et représentera la société civile au *Rendez-vous annuel du Maire sur Montréal, métropole culturelle*, visant, à la fois, à faire le point sur la mise en œuvre de la politique de développement culturel de la Ville et à discuter des enjeux actuels et des contributions de chacun.

3 En plus de recommander à chaque arrondissement de se doter d'une instance consultative en matière culturelle, s'il n'en existe pas déjà une, la Ville créera le Forum montréalais de la culture, dont le mandat sera de favoriser la coopération et la concertation des principaux partenaires du développement culturel de Montréal.

6.3 Le poids des gouvernements

Du Conseil des arts et des lettres du Québec au Conseil des arts du Canada, de Radio-Canada à Télé-Québec, de la SODEC à Téléfilm Canada, de l'Office national du film à la Grande Bibliothèque, de la Place des arts au Centre des sciences de Montréal, l'importance de l'action culturelle gouvernementale, de même que la présence à Montréal des agences et sociétés gouvernementales sont considérables.

Malgré cela, le succès d'une politique de développement culturel repose d'abord sur la capacité des pouvoirs publics de travailler de manière concertée et à long terme.

Un exemple des effets positifs de ce genre de travail est l'*Entente sur le développement culturel* entre le Ministère de la culture et des communications du Québec et la Ville de Montréal, dont on vient de célébrer le 25^e anniversaire. L'*Entente* est notamment, de l'avis de tous, à l'origine de la relance du Vieux Montréal. Les 255 millions de dollars publics déboursés depuis 25 ans ont généré des investissements privés de plus de 1,5 milliard de dollars.

Dans le même esprit, il est primordial d'élaborer une vision du développement culturel de Montréal qui soit partagée à la fois par la Ville, la Communauté métropolitaine de Montréal et les gouvernements du Québec et du Canada.

39 Cf. mémoire de l'English Language Arts Network (ELAN).

40 En particulier le Festival du monde arabe, la Délégation culturelle dans les arts, Stand Firm Québec et Q Art Theatre.

41 Notamment la CDEC Centre-Sud – Plateau Mont-Royal, la Table de concertation du faubourg Saint-Laurent, la Société pour la promotion de la relève musicale de l'espace francophone (SOPREF), la Guilde des musiciens, le Conseil Jeunesse de Montréal et le Forum Jeunesse de l'île de Montréal.

42 Notamment le Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO), le Mouvement ATD Quart Monde et la Table des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal (TROVEP).

37 *La Ville définira avec la Communauté métropolitaine et les gouvernements du Québec et du Canada une vision concertée du développement culturel qui reconnaît le rôle crucial de Montréal en tant que métropole culturelle et élaborera de la même manière la stratégie d'investissement qui en découle.*

Nous avons mentionné, au début de ce texte, que malgré sa taille et son importance stratégique au Québec et au Canada, la Ville désirait assumer, comme jamais auparavant, le leadership du développement culturel de son territoire.

Pour y parvenir, Montréal doit avoir les moyens de ses ambitions et il est dans l'intérêt du gouvernement du Québec que sa métropole dispose des moyens suffisants pour contribuer réellement à son propre développement.

La Ville est consciente des difficultés structurelles que connaît le gouvernement du Québec et elle partage son analyse du déséquilibre fiscal entre le gouvernement du Canada et les provinces.

Par ailleurs, la Ville éprouve elle-même des difficultés financières importantes, qui sont également structurelles. Le gouvernement du Québec a pris, en matière de diversification de la fiscalité municipale, des engagements précis.

Il est clair que Montréal ne sera pas en mesure de relever les défis du nouveau siècle et, notamment, d'assumer ses responsabilités de métropole culturelle, en s'appuyant sur une fiscalité du siècle dernier. La diversification de ses sources de revenu est, pour la Ville, un enjeu vital.

« *Ce phénomène de notoriété mondiale du Québec est relativement nouveau. Depuis quelques années, il a largement contribué au positionnement de l'image de marque de Montréal qui est vue comme une ville émergente sur le plan culturel, comme une valeur montante au palmarès des grandes métropoles culturelles.* »

« *Je fais le même constat que vous quand j'affirme que Montréal est une métropole culturelle et qu'elle doit continuer de prendre sa place sur la scène mondiale.* »

Extraits de l'allocution de Madame Line Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications du Québec, 17 mars 2005.

« *Pour nous tous, il s'agit donc de faire fructifier cette richesse encore trop méconnue. La culture est déjà un vecteur important du développement et elle est appelée à jouer un rôle encore plus grand parce que notre avenir gravite autour de la culture.* »

« *La développement culturel de Montréal, en plus d'être un enjeu stratégique, doit devenir une cause commune pour les citoyens, les élus, les milieux culturels, le milieu des affaires et les gouvernements de l'ensemble de la région.* »

« *Il s'agit maintenant de passer de la parole aux actes.*

Ensemble, nous pouvons convaincre les gouvernements supérieurs que la culture est certes un investissement au retour illimité, mais plus encore le fondement de notre avenir collectif. »

Extraits de l'allocution de Monsieur Gérald Tremblay, maire de Montréal, à l'occasion de la remise du Grand Prix du Conseil des arts de Montréal, le 15 mars 2005.

L'adoption de cette politique met un terme à un processus qui aura duré plus de trois ans.

Depuis le début, à l'occasion du Sommet de Montréal, tous ont voulu que cette démarche soit aussi large et inclusive que possible.

De plus, la Ville a souhaité que cette politique ne soit pas seulement municipale, mais bien montréalaise : celle des citoyens, des créateurs, des artistes, des organismes et des entreprises qui façonnent le développement culturel de Montréal.

La Ville de Montréal, qui assumera la responsabilité de mettre en œuvre cette politique, a donc besoin, plus que jamais, de l'appui de ses partenaires internes et externes, car **cette politique ne pourra atteindre ses objectifs que si tous se l'approprient et se considèrent coresponsables de sa réalisation.**

Pour illustrer l'importance qu'elle accorde au développement culturel de Montréal et pour sceller ce lien de confiance avec ses partenaires, la Ville conclut cette politique en prenant un engagement moral, de nature financière.

Les calculs présentés en annexe ont établi le niveau des dépenses brutes de la Ville en développement culturel. Par ailleurs, la Ville négocie activement avec le Gouvernement du Québec en vue d'améliorer son cadre fiscal par la diversification de ses sources de revenu non dédiées⁴³, par exemple, l'accès au produit de la taxe de vente et l'exemption de la TVQ sur ses propres achats.

Dès le budget de 2006 et pour les années à venir, la Ville de Montréal s'engage à maintenir la part de ses dépenses propres en culture, en incluant les sommes qui pourraient s'ajouter à son budget global à la suite des négociations avec les gouvernements en vue de l'amélioration de son cadre fiscal.

« En 2025, la communauté est reconnue internationalement pour son dynamisme culturel, son caractère festif, sa joie de vivre et son ouverture sur le monde. Tirant fierté du visage francophone et cosmopolite de sa population, elle profite d'un tissu social diversifié et rassembleur. La communauté continue de bénéficier d'une vie culturelle intense et d'un milieu artistique créateur. Les services sont accessibles à l'ensemble de la collectivité et chaque ménage a accès à un logement décent. L'engagement communautaire est reconnu comme une valeur importante pour le mieux-être collectif. Le caractère inclusif de la communauté est source de fierté ».

Cap sur le monde : bâtir une communauté compétitive, attractive, solidaire et responsable, Communauté métropolitaine de Montréal, 2003.

⁴³ Récemment, la Ville a réussi à obtenir l'accès à une partie des revenus de la taxe fédérale sur l'essence. Toutefois, l'utilisation du produit de cette taxe doit être nommément consacrée aux infrastructures liées à la gestion de l'eau, à la voirie et au transport en commun. L'engagement 38 ne peut donc s'appliquer à des cas de ce genre.

MONTRÉAL, MÉTROPOLE CULTURELLE

LISTE DES ENGAGEMENTS

- 1 *Pour être une métropole culturelle authentique, Montréal se doit de reconnaître la variété et la richesse de son héritage amérindien. De plus, la Ville prendra les moyens appropriés, en collaboration avec les principaux intéressés, pour rendre davantage visible la présence autochtone dans le paysage urbain.*
- 2 *La langue française étant un fondement majeur de son originalité et de sa créativité en Amérique du Nord et dans le monde, la Ville se donnera une politique linguistique considérant Montréal comme une métropole culturelle dont la langue commune est le français, tout en s'assurant que les services municipaux à l'intention des citoyens anglophones soient rendus dans leur langue.*
- 3 *Considérant que l'inclusion est l'un des plus grands défis de Montréal et que le dialogue des cultures, dans une perspective d'inclusion, est un enjeu prioritaire qui s'incarne dans l'ensemble des activités municipales, la Ville se donnera, avec la collaboration de tous ses partenaires, un plan d'action sur la diversité ethnoculturelle, fondé sur l'accès équitable, le renforcement des compétences et le développement des publics.*
- 4 *Considérant que la diversité des cultures fait partie du patrimoine commun de l'humanité et compte tenu de l'importance vitale de leur succès pour l'avenir culturel de Montréal, la Ville appuiera la Coalition pour la diversité culturelle, ainsi que les gouvernements du Québec et du Canada, tant dans leurs interventions internationales que dans leurs démarches d'information et de promotion auprès des acteurs sociaux et de la population de Montréal.*
- 5 *En plus de se donner une politique de développement culturel, la Ville de Montréal fera de la culture une dimension clé de ses politiques urbaines. Elle contribuera également aux travaux de suivi et de mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture, tant à l'échelle locale que dans le cadre de ses relations internationales.*
- 6 *La culture étant une composante majeure de son image de marque et de son rayonnement, la Ville affirmera sa position de métropole culturelle auprès de ses citoyens comme à l'échelle nationale et internationale, en misant sur sa puissance créatrice, sur son effervescence culturelle, sur la synergie entre savoir, création artistique et patrimoine et sur ses divers créneaux d'excellence.*
- 7 *La Ville se donnera un plan de rattrapage et de mise à niveau de ses bibliothèques, qui comprendra notamment l'ajout d'employés spécialisés et non spécialisés, la mise à jour des collections, l'augmentation des heures d'ouverture, la mise en réseau informatique, de même que la mise aux normes, l'agrandissement ou la construction de certains locaux.*
- 8 *Après avoir fait de l'année 2005 – année où Montréal a été désignée capitale mondiale du livre par l'UNESCO et année de l'inauguration de la nouvelle Bibliothèque nationale du Québec – l'an 1 d'un plan de rattrapage et de mise à niveau de ses bibliothèques, la Ville poursuivra la mise en œuvre de ce plan, qui visera l'atteinte, en dix ans, de la moyenne des villes canadiennes de plus de 500 000 habitants.*

- 9 *La Ville – en l’occurrence les arrondissements, avec l’appui du service corporatif et la collaboration du Conseil des arts de Montréal – convoquera, d’ici juin 2006, un colloque axé à la fois sur le bilan d’un quart de siècle d’action culturelle, sur la clarification et la mise en œuvre d’une mission collective mieux arrimée aux nouvelles réalités montréalaises et sur l’identification des moyens nécessaires pour y parvenir.*
- 10 *La Ville procédera à la révision, avec les commissions scolaires de son territoire, de leurs avenues de collaboration, en vue d’optimiser les services culturels offerts aux jeunes dans les arrondissements et les écoles et, s’il y a lieu, de concevoir un plan conjoint visant à «raccrocher» certains jeunes à la vie de l’école et de leur communauté grâce, notamment, à des projets axés sur les arts et la culture.*
- 11 *La Ville mettra en place un volet culturel dans le Programme de revitalisation urbaine intégrée, favorisera l’accès à la pratique artistique amateur dans les projets issus de ce programme et prendra davantage en compte la contribution de la culture au développement social de Montréal.*
- 12 *La Ville s’engage à soutenir le loisir culturel et la pratique artistique amateur :*
a) en encourageant fortement la contribution d’artistes professionnels et d’experts reconnus à des projets réalisés avec les citoyens ;
b) en élaborant des programmes de soutien aux événements de loisir culturel mettant entre autres en valeur toute la richesse du patrimoine d’expression montréalais ;
c) en créant un fonds destiné à la mise à niveau et le développement des infrastructures de loisir culturel.
- 13 *La Ville fera des musées montréalais des partenaires privilégiés de la mise en œuvre de l’ensemble de sa politique de développement culturel. Ce partenariat mettra l’accent sur la médiation culturelle auprès des Montréalais, en particulier les jeunes.*
- 14 *La Ville fera reconnaître Pointe-à-Callière comme un musée national.*
- 15 *La Ville favorisera la mise en œuvre du Réseau Patrimoine Montréal, dont le principal mandat sera de faire connaître les institutions et les intervenants en patrimoine et de promouvoir leurs activités. Dans ce but, le RPM réunira et mettra à contribution un grand nombre de ressources en vue de rejoindre efficacement le plus vaste public possible.*
- 16 *La Ville, par son Conseil des arts autant que par ses services, arrondissements et sociétés paramunicipales, appuiera les initiatives qui font en sorte que Montréal continue de se démarquer par sa créativité, par le risque artistique et par le caractère innovateur de sa production culturelle.*
- 17 *En matière de cyberculture, en plus de la mise en œuvre des actions prévues dans sa Stratégie de développement économique 2005-2010, la Ville participera, en collaboration avec les milieux concernés et ses partenaires institutionnels, aux travaux d’une cellule permanente de veille, dans le but de s’assurer des conditions favorables à la consolidation et à l’essor de la cyberculture à Montréal et à la croissance de sa notoriété à l’échelle internationale.*
- 18 *La Ville contribuera, en concertation avec ses partenaires publics et son Conseil des arts, à la définition et à la mise en œuvre d’un plan de développement à long terme des festivals et événements culturels montréalais, de portée internationale, axés sur la diffusion de la création actuelle.*
- 19 *En concertation avec ses partenaires publics et Tourisme Montréal, la Ville contribuera à la définition et à la mise en œuvre d’un plan de développement à long terme des grands festivals culturels montréalais.*

- 20 *La Ville fera confirmer l'autonomie juridique du Conseil des arts de Montréal, liée aux responsabilités qui lui sont attribuées, soit le soutien à des organismes artistiques professionnels à but non lucratif, le soutien au développement disciplinaire et la reconnaissance de l'excellence.*
- 21 *La Ville instituera un mécanisme administratif permanent de coopération entre les milieux culturels et les instances de la Ville afin de s'assurer que les dossiers stratégiques d'intérêt commun fassent l'objet d'échanges réguliers et d'un suivi approprié.*
- 22 *La Ville poursuivra son effort d'augmentation du budget du Conseil des arts de Montréal, amorcé en 2003. Toutefois, cet effort sera lié à une amélioration significative de son cadre fiscal actuel.*
- 23 *La Ville fera une priorité de l'obtention d'une contribution financière de la Communauté métropolitaine de Montréal au financement des arts et de la culture. Cette contribution s'appliquera particulièrement aux grandes institutions culturelles montréalaises ainsi qu'aux grands festivals. En ce qui concerne les organismes artistiques, par souci d'efficacité et de cohérence, cette contribution devra être confiée au Conseil des arts de Montréal.*
- 24 *La Ville fera une priorité, dans ses relations avec les gouvernements du Québec et du Canada, de l'augmentation des budgets de leur conseil des arts respectif.*
- 25 *La Ville appuiera fortement le gouvernement du Québec dans sa volonté d'encourager les citoyens et les entreprises, par des mécanismes appropriés, à investir davantage en matière artistique et culturelle.*
- 26 *La Ville s'engage à tracer, avec ses partenaires, un plan structuré et cohérent de développement de l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel. Dans un premier temps, ce plan sera axé autour des priorités retenues par le Forum métropolitain de l'industrie cinématographique (FMIC), soit la mise sur pied du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ), localisé à Montréal, ainsi que la création d'un fonds d'investissement en capital risque.*
- 27 *La Ville se donnera – en étroite collaboration avec les arrondissements concernés et ses autres partenaires – un plan d'action et des outils permettant d'intervenir pour consolider et développer les ateliers d'artistes et d'artisans, avec ou sans espace habitable, particulièrement dans les quartiers centraux, en favorisant notamment l'accès à la propriété pour les artistes.*
- 28 *La Ville tracera, en collaboration avec les arrondissements, un plan global d'intervention en art public, qui inclura notamment un programme d'acquisition de nouvelles œuvres, un programme municipal d'intégration des arts à l'architecture, ainsi que des mesures de protection des œuvres d'art public intégrées au domaine privé.*

- 29 *La Ville améliorera l'intégration du design à ses pratiques – qu'il s'agisse d'aménagement d'espaces publics, de nouveaux immeubles, de réfection routière ou de mobilier urbain – tout en poursuivant son effort de promotion du design auprès des citoyens et de ses partenaires institutionnels ou privés, de même que son travail de positionnement de Montréal comme ville de design à l'échelle mondiale.*
- 30 *Avec comme objectif d'enrichir les expériences en matière d'art, de culture et de patrimoine vécues par les Montréalais au cours de la découverte de leur ville et de renforcer l'attrait de Montréal comme métropole culturelle, la Ville mettra en œuvre un plan d'intervention stratégique sur les pôles culturels, qui proposera les moyens de mettre en valeur les pôles existants, ainsi qu'un programme de développement de nouveaux pôles, en concertation avec chacun des arrondissements et des partenaires concernés.*
- 31 *La Ville fera de la réalisation du Quartier des spectacles une priorité stratégique. Ce projet collectif sera mis en œuvre dans une perspective de développement culturel et d'équilibre entre les fonctions et sera développé en vue d'en faire un lieu convivial pour les Montréalais et une destination culturelle internationale.*
- 32 *La Ville se dotera d'une signalisation cohérente, mettant en réseau et donnant toute la visibilité requise aux institutions, équipements, événements, œuvres d'art public et autres témoins significatifs de la culture et du patrimoine montrealais.*
- 33 *Les élus de la Ville s'engagent à assumer le leadership et la promotion de l'action montréalaise en développement culturel, tant dans leur arrondissement qu'à l'échelle de la Ville, ainsi qu'auprès de leurs homologues siégeant aux commissions scolaires, à la Communauté métropolitaine de Montréal, à l'Assemblée nationale et à la Chambre des Communes.*
- 34 *Le maire de Montréal s'engage à inviter, une fois l'an, au Rendez-vous du Maire sur Montréal, métropole culturelle tous les partenaires concernés afin de faire le point sur la mise en œuvre de la politique de développement culturel de la Ville.*
- 35 *En préparation du Rendez-vous du Maire sur Montréal, métropole culturelle, le directeur général présentera, une fois l'an, un rapport sur l'état d'avancement de Montréal, métropole culturelle.*
- 36 *En plus de recommander à chaque arrondissement de se doter d'une instance consultative en matière culturelle, s'il n'en existe pas déjà une, la Ville créera le Forum montréalais de la culture, dont le mandat sera de favoriser la coopération et la concertation des principaux partenaires du développement culturel de Montréal.*
- 37 *La Ville définira avec la Communauté métropolitaine et les gouvernements du Québec et du Canada une vision concertée du développement culturel qui reconnaît le rôle crucial de Montréal en tant que métropole culturelle et élaborera de la même manière la stratégie d'investissement qui en découle.*
- 38 *Dès le budget de 2006 et pour les années à venir, la Ville de Montréal s'engage à maintenir la part de ses dépenses propres en culture, en incluant les sommes qui pourraient s'ajouter à son budget global à la suite des négociations avec les gouvernements en vue de l'amélioration de son cadre fiscal.*

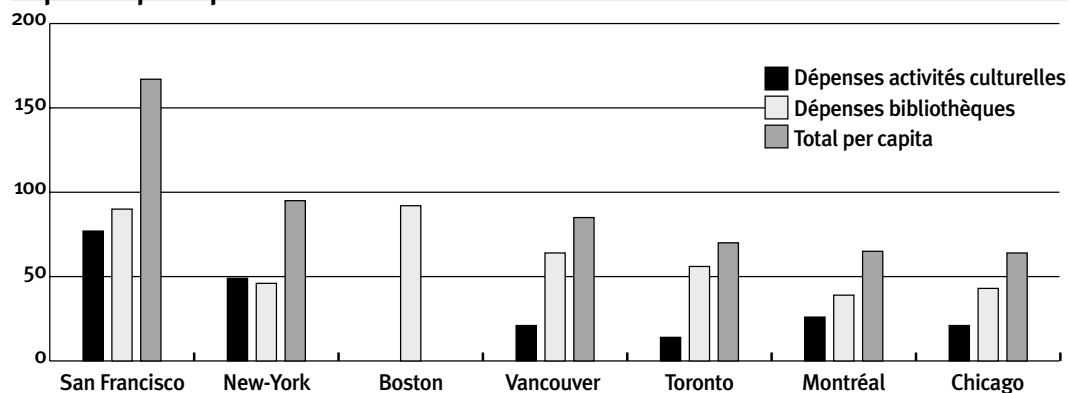
ANNEXE

Comparaison des dépenses de fonctionnement¹ per capita en activités culturelles et en bibliothèques publiques (en dollar canadien)

Grandes villes canadiennes et américaines - 2003

	Population	Dépenses activités culturelles	Dépenses bibliothèques	Total per capita
San Francisco ²	793 600	77	90	167
New-York ²	3 313 573	49	46	95
Boston	589 141	N.D.	92	-
Vancouver ²	568 442	21	64	85
Toronto ²	2 481 494	14	56	70
Montréal	1 862 608	26	39	65
Chicago ^{2 et 3}	2 896 016	21	43	64

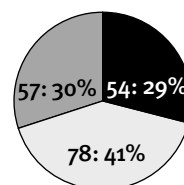
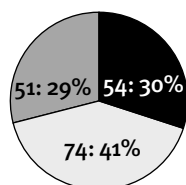
Dépenses per capita



Dépenses de fonctionnement au titre de la culture par rapport aux dépenses réelles totales de la Ville⁴

	Dépenses 2003		Dépenses 2004	
	\$	%	\$	%
Bibliothèques	74 M\$	2,0 %	78 M\$	2,0 %
Activités culturelles ⁵	51 M\$	1,4 %	57 M\$	1,5 %
Muséums nature Montréal	54 M\$	1,5 %	54 M\$	1,4 %
Total	179 M\$	4,8 %	189 M\$	4,9 %

Muséums nature Montréal
 Bibliothèques
 Activités culturelles



1 Les dépenses en activités culturelles excluent les frais de financement.

2 Source - *Toronto Culture Division* pour les activités culturelles.

3 Le per capita en activités culturelles pour Chicago est basé sur une moyenne des dépenses des années 2000 à 2003.

4 Les dépenses incluent les frais de financement.

5 Ce montant comprend les contributions de 9,0 M\$ en 2003 et de 9,5 M\$ en 2004 au Conseil des arts de Montréal et de 4,1 M\$ en 2003 et 2004 au Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal.

NOTES

Montréal 

UN PROJET ISSU DU



SOMMET DE
MONTRÉAL